

CAUE
DU RHÔNE

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activité

2007



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône

6bis, quai St-Vincent 69001 Lyon

Tél: 04 72 07 44 55

Fax: 04 72 07 44 59

E-mail: caue69@caue69.fr

Site: www.caue69.fr

Sommaire

Introduction..... p. 4

Informer, sensibiliser, participer

6 bis, quai Saint-Vincent p. 6

Des expositions, rencontres, visites, éditions p. 7

Scolaires et jeune public p.12

Les partenariats p.14

Un centre de documentation p.15

Un réseau regional et national p.16

Former

Formation des professionnels p.18

Formation des enseignants et médiateurs culturels p.20

Conseiller les particuliers

Simplifier... Sans omettre la qualité..... p.22

La qualité passe par le projet urbain des collectivités..... p.22

Givors: un exemple d'assistance architecturale réussi..... p.23

Conseiller les collectivités locales

Un accompagnement tout terrain p.24

Proche de la maîtrise d'ouvrage publique p.26

Vers de nouvelles urbanités p.30

L'association

Le conseil d'administration p.40

Les adhérents p.41

L'équipe d'animation p.42

Coordination p.43

Les apports externes p.43

La formation continue p.44

Les locaux et l'informatique p.44

Rapport financier sur l'exercice 2007 p.45

Rapport de gestion p.50



2007 sous le signe de l'habitat durable et la promotion des jeunes professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

4

L'assemblée générale des CAUE qui a conclu l'année 2007 a été l'occasion de mesurer le travail accompli par ces organismes depuis leur création par la Loi sur l'architecture, il y a tout juste 30 ans.

La diversité géographique et politique a façonné les CAUE qui restent néanmoins soudés par les 4 missions fondamentales qu'ils exercent avec diversité, selon leurs moyens, sur l'ensemble de la France. Les 89 CAUE opérationnels partagent les mêmes objectifs de conseil et d'assistance auprès des collectivités, auprès des particuliers comme également la sensibilisation des publics.

L'année écoulée confirme que le CAUE du Rhône occupe une place importante dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages privés et publics ainsi que dans la sensibilisation des publics à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Cette année 2007 s'inscrit dans la continuité des actions engagées précédemment tout en cherchant à s'adapter en permanence aux nouveaux enjeux qui touchent le développement et l'aménagement durable. L'architecture, le bâtiment, les extensions urbaines, les transports sont interrogés en premier lieu par la crise énergétique et le CAUE tient à tenir son rôle, non seulement en incitant des débats de la société sur ces questions, mais en aidant les élus, sur le terrain, à rendre responsables leurs citoyens et montrer l'exemple. Cette volonté s'est traduite en 2007 par un effort important sur les questions de l'habitat aussi bien dans les actions de conseil que de

sensibilisation et de pédagogie auprès des jeunes avec pour résultats :

- le maintien d'un équilibre entre chacune des missions ;
- une activité significative des missions de conseil aux collectivités et l'aboutissement de plusieurs projets de sensibilisation et de formation menés depuis plusieurs mois ;
- une relance de divers partenariat : DDE, SDAP, CNFPT, ALE, HESPUL, SNAL, particulièrement concernés par la réforme des autorisations d'urbanisme applicable depuis le 1^{er} octobre 2007 ;
- une réflexion conduite sur les projets à développer dans le prochain mandat triennal du CA (2008-09-10) dont les membres sont renouvelés en 2008 ;
- un effort de communication à travers plusieurs supports en particulier sur le nouveau site web du CAUE ;
- un investissement important sur les actions régionales à travers l'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes.

Outre son activité dans le département, le CAUE a maintenu sa participation à plusieurs réseaux

- celui de la Fédération nationale des CAUE qui a mis en place la signature de la convention collective nationale des CAUE en juillet ;
- celui de pôle régional de formation continue des acteurs du cadre de vie ;
- celui du conseil de développement du Grand Lyon ;
- celui des écoles d'architecture ;
- celui de plusieurs associations.

Concrètement les principales actions ont porté sur :

- **L'action culturelle** auprès du public qui s'est illustrée par 5 expositions : « Les nouveaux albums des jeunes

architectes, les nouveaux albums des paysagistes », « Maisons d'aujourd'hui », « Sanatorium / Clinic », « Habiter Tout un projet - Vers une conception réfléchie et sensible », « le Rêve de la Maison : cités jardins lotissements et habitat durable dans le Rhône » et la diffusion des 6 expositions itinérantes qui peuvent être prêtées gracieusement. Ces expositions se sont accompagnées de l'édition des actes des conférences sur *Le Confort moderne dans l'Habitat*, de l'ouvrage *le Rêve de la Maison* ainsi qu'une brochure [Habiter] *Tout un projet* largement diffusée dans tout le département. Un cycle de 4 conférences avec le partenariat de la Bibliothèque de Lyon Part-Dieu sur le thème de la maison contemporaine a également réuni architectes et chercheurs. Cette action culturelle est soutenue par un effort d'information important du public (la lettre 6 bis, une chronique hebdomadaire dans le Journal du bâtiment...). Un travail d'audit et de refonte du site internet a permis de renouveler à la fois le rôle de pôle de ressource du CAUE et son rôle de pôle technique d'information et de conseil. Un espace dédié aux particuliers y est ouvert où est rassemblé l'ensemble des informations que peuvent chercher, en amont de leur projet, ceux qui construisent.

- **Le centre de documentation** est venu renforcer le service apporté par les architectes conseillers en ouvrant un accès direct à une documentation enrichie sur la maison individuelle. Il a poursuivi son travail documentaire à travers l'actualisation du Thésaurus national CAUE, la mise à jour du guide de ressources documentaire dans le Rhône, l'alimentation des différentes

bases de données, et la participation active dans le projet du site portail du CAUE.

- **La formation** a ciblé, quant à elle, trois publics différents : les professionnels, les enseignants en formation initiale et continue, les médiateurs culturels. Elle a porté sur plusieurs stages dont 2 organisés avec le CNFPT Rhône-Alpes et la MIQCP sur les marchés publics de maîtrise d'œuvre, les procédures adaptés et la qualité urbaine et paysagère dans les autorisations d'urbanisme. Le stage patrimoine bâti ancien a pu se dérouler avec une douzaine de stagiaires au CAUE et en séances pratiques au Bois-d'Oingt.

- **Sur le plan éducatif**, 13 établissements sont engagés dans des projets et la formation des enseignants a mobilisé les professionnels du CAUE ainsi que des intervenants extérieurs pour 5 formations : *patrimoine industriel, architecture durable, lecture de paysage, mon logement est-il un patrimoine ? La maîtrise d'ouvrage du Master professionnel Administration des établissements éducatifs*. Par convention avec l'IUFM de Villeurbanne, 200 stagiaires en formation initiale ont reçu une formation aux parcours culturels et architecturaux dans la ville.

Le conseil aux particuliers a été assuré par 12 architectes conseillers qui ont donné plus d'un millier de consultations sur les 11 points conseil du Rhône. Une forte demande s'exerce de la part des particuliers qui veulent aujourd'hui réduire leurs consommations énergétiques et construire un habitat sain. Les avis sur dossiers de permis de construire sont assurés pour les 4 antennes de l'Équipement par un passage régulier mensuel. 8 communes ont une convention d'assistance architecturale avec le CAUE pour un appui à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- **Le conseil aux collectivités** est en progression du fait de l'effet du recrutement de nouveaux conseillers fin 2006. 16 nouveaux protocoles ont

été signés en 2007. Deux paysagistes conseillers ont été engagés pour renforcer l'accompagnement paysager et environnemental des collectivités sur plusieurs domaines : les espaces publics, les lotissements, les parcs d'activités.

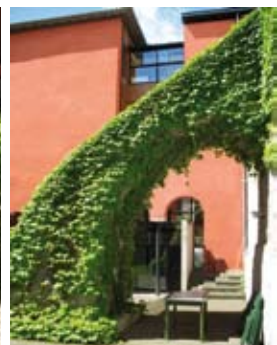
L'accompagnement des projets territoriaux s'est traduit par 88 missions sur l'année progressant ainsi d'année en année. La majorité porte sur des missions d'aide architecturale dont la pré-programmation architecturale mais aussi des missions d'aide urbaine et environnementale : requalification de ZAE, réflexions préalables d'urbanisme, études urbaines et d'aménagement de sites.

- **Enfin les actions régionales** tiennent une place importante, le CAUE du Rhône ayant la charge du secrétariat général de l'association, des contacts avec la Région, des demandes et suivis des financements.

Ainsi, face à la progression des communes adhérentes, le CAUE s'engage avec les collectivités à viser le meilleur service dans les missions imparties. La poursuite de celles-ci et la demande croissante qui lui parvient, amène le CAUE à réfléchir, en parallèle à son évolution, au renforcement de son équipe, au développement d'une meilleure communication auprès du public et des élus et à la meilleure réponse à apporter à ces demandes.

Sur le plan financier, la TDCAUE couvre cette année l'ensemble des charges de l'association. Celles-ci ont été maîtrisées dans le respect des comptes.





> 6 bis, quai Saint-Vincent

Un lieu : rencontres - expositions - débats - points conseils

Le CAUE du Rhône est installé depuis 1998 à Lyon, au 6bis, quai St-Vincent. La restauration contemporaine de ce bâtiment a permis de développer des événements et une relation à un public d'amateurs, de professionnels, d'étudiants, de visiteurs étrangers de qualité. La configuration permet cependant de concentrer l'activité sur les débats, rencontres, petites expositions thématiques, formations, séminaires, accueil des particuliers en points conseils, d'où une régularité

de fréquentation qui répond aux missions pédagogiques du CAUE. Ce lieu prend place aujourd'hui aux côtés de plusieurs bâtiments restaurés sur ce site: La DRAC Rhône-Alpes, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse, les Subsistances, l'École nationale supérieure des beaux-arts, l'École nationale du trésor public). Il permet un circuit patrimonial exploité dans plusieurs activités du CAUE (parcours pédagogiques). Le bâtiment du CAUE peut se visiter sur demande.

Environ 3000 visiteurs ont été accueillis en 2007, chiffre en baisse compte tenu de la faible fréquentation du site pour les Journées européennes du patrimoine au regard d'années précédentes. Néanmoins ce site emblématique conserve au CAUE une bonne identification dans la ville malgré les limites d'accueil du bâtiment, en particulier pour des expositions importantes.

Une lettre : 6 bis Diffusée gratuitement en 3000 exemplaires

Sous l'appellation de son adresse quai Saint-Vincent, la lettre 6bis est le premier vecteur d'information des activités du CAUE envoyé à toutes les communes, communautés de communes du Rhône, déposé dans les principaux lieux culturels de la ville et établissements universitaires, adressée aux différents réseaux pédagogiques et enfin aux professionnels. Sous sa nouvelle forme, 4 numéros ont été publiés en 2007.



Un site : www.caue69.fr

Le site internet du CAUE est le second vecteur qui diffuse largement les services et les missions du CAUE. Voilà déjà 10 ans, en 1997, le CAUE réunissait ses premiers groupes de travail afin de mettre en place un outil nouveau: un site web qui verra le jour dès les premiers mois de 1998. Limité par la technologie et la bande passante des réseaux, ce site internet se présentait alors essentiellement comme une vitrine institutionnelle. Si une centaine de visiteurs mensuels était déjà un grand succès la première année, on en compte le double en moyenne journalière fin 2007. L'évolution des techniques, tout autant que de l'attente du public nous a amené, en 2007, à redéfinir considérablement cet outil en y consacrant une forte énergie d'une grande partie de l'équipe. Fondé sur une technologie de modules php, il offre une interactivité élargie avec les visiteurs (formulaires), un accès simplifié à nos ressources (recherche, bases de données), une offre de documents en téléchargement accru, une plus grande souplesse de mise à jour. La mise en ligne des contenus

autour de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement restent probablement l'un des sujets le plus sensible à traiter, puisqu'il fait rapidement émerger les questions de droits d'auteurs et à l'image, très sensibles dans les domaines de nos missions. Il apparaît enfin, que, la mise en ligne d'une information, engage une responsabilisation collective, une veille attentive de toute notre équipe, des sécurisations. Ce travail a nécessité l'accompagnement d'une société informatique pour la mise en place de ce nouveau portail qui sera un des outils majeurs de diffusion de notre information dans les années à venir. Évaluant l'augmentation des coûts importants de reproduction des documents, ces nouvelles technologies devraient servir également aux réductions attendues de consommables et de nouvelles formes de communication de nos informations.

> Des expositions, rencontres, visites, éditions

Nouveaux albums des jeunes architectes et paysagistes

■ Exposition

Du 12 janvier au 5 février 2007

Environ 400 visiteurs

Exposition itinérante produite par le Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine et la Cité de l'architecture et du patrimoine / Institut français d'architecture



Pour cette 3^e session, 270 équipes, soit 399 architectes ont répondu à l'appel à candidatures européen lancé, en octobre 2005, par le Ministère de la culture et de la communication. Les 22 équipes d'architectes lauréates ici rassemblées ont été sélectionnées pour la qualité de leurs projets, leur capacité à répondre à des problématiques architecturales et urbaines d'actualité, ainsi que la spécificité de leur parcours. De même, 5 équipes lauréates pour la qualité de leurs projets paysagers et urbains, comme pour leurs capacités d'innovation ont été à la une du premier album des jeunes paysagistes.

■ Nature et artifice

Installation de Chantal Dugave, plasticienne et architecte dans le cadre de l'exposition

Composée d'une cinquantaine de plantes naturelles et artificielles sur le thème: comment l'artificiel peut-il dialoguer avec le naturel? Cette opposition entre nature et artifice met l'accent sur l'importance du temps, un des matériaux du jardin. Elle est aussi un clin d'œil, utilisant les plantes artificielles, d'habitude éléments de décoration domestique, réalisée avec le Service espaces verts - Ville de Lyon.



■ Jeunes architectes et paysagistes

Le 11 janvier 2007

Environ 80 participants

À l'École nationale du trésor public, Fort St-Jean

Rencontre avec les lauréats Nabito Arquitectura: Robert Ferlito (Barcelone), FP: Stéphane Faidherbe et Luis Miguel Pinto Gonçalves (Bruxelles), Guillaume Segond Architecte (Lyon), Atelier Tangente: Marion Talagrand paysagiste (Alfortville) avec le témoignage de Tania Concko architecte (Paris-Amsterdam) lauréate des Albums de la jeune architecture en 1994. Elle a remporté entre autre en 2005 le concours de l'Ilot A de Lyon Confluence (Nexity-Apollonia) avec Hervé Vincent (Lyon) / Dusapin/ Leclercq (Paris) architectes et S. Brindel-Beth spécialiste HQE.





Maisons d'aujourd'hui du projet à la réalisation

■ Exposition

Du 25 mai au 30 juin
au CAUE du Rhône
615 visiteurs

Du 10 novembre au 2 janvier
2008 à la DDE de Thizy
Visites commentées
les samedis 26 mai et 9 juin
Atelier «sur les traces des plans
de célèbres maisons»
pour les jeunes de 4 à 8 ans
les samedis 9 et 16 juin

Exposition réalisée par le CAUE du Rhône, itinérante dans les communes, communautés de communes, École nationale supérieure d'architecture de Lyon, établissements scolaires. L'exposition «Maisons d'aujourd'hui» a permis de présenter une vingtaine de maisons en Rhône-Alpes, reflétant

un état des lieux du marché de la maison d'aujourd'hui, où coexistent différentes tendances de la construction.

■ Maisons individuelles et alternatives

14 juin 2007

À l'École nationale du trésor public en partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des architectes

Rencontre autour de différentes approches de la conception de la maison individuelle avec trois architectes qui œuvrent aujourd'hui à une nouvelle image de l'habitat.

Le «concept House» de Maison Phénix par Bernard Kienlen, architecte au groupe Géoxia ; la maison, le client et l'architecte par Pierre Minassian, architecte ; l'eau et la lumière par Pierre Fauroux, architecte.



Maisons d'aujourd'hui du projet à la réalisation Exposition



8

Sanatorium / Clinic

■ Exposition

Du 7 septembre au 6 octobre 2007
Journées européennes du patrimoine
Samedi 15 et dimanche
16 septembre 2007
370 visiteurs

Exposition de photographies de Jacqueline Hassink et Olivier Amsellem réalisée dans le cadre du projet CLINIC, culture à l'hôpital par l'association RVB.

À travers ces photographies d'exception, le public a pu découvrir le sanatorium de Paimio (Finlande)

dessiné par l'architecte Aalvar Alto et les sanatoriums de Rhône-Alpes : Martel de Janville (Passy - 74), Sancelleoz (Passy - 74), Daniel Douany (Saint-Hilaire-du-Touvet - 38), Les Petites Roches (Saint-Hilaire-du-Touvet - 38). Ouverture pour les Journées européennes du patrimoine 2007 dont le thème régional était Patrimoine et Santé.

■ Architecture et Santé

Jeudi 6 septembre 2007
60 participants

Rencontre autour de Jean-Bernard Cremnitzer, architecte, auteur de l'ouvrage «Architecture et Santé: le sanatorium en France et en Europe», Olivier Amsellem, photographe et le témoignage de Rémi Faucheu, directeur artistique de l'association RVB, commissaire de l'exposition. Avec la participation d'Anne Tobé, médiateur culturel au Centre de Recherche et d'Étude sur l'Histoire d'Assy (C.R.E.H.A.) et Benoît Guillemon, conseiller à l'Action Culturelle (DRAC Rhône-Alpes).



■ Création



> informer, sensibiliser, participer



Le rêve de la maison

■ Exposition

Du 19 octobre 2007

au 31 janvier 2008

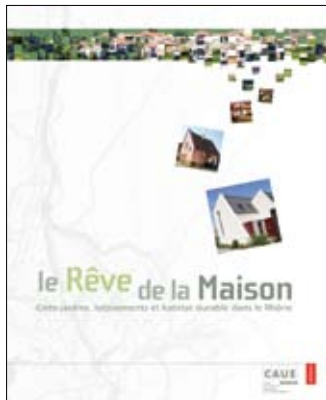
636 visiteurs dont 12 groupes
de lycéens et associations

Catalogue de l'exposition gratuit, 8 pages

Exposition réalisée à partir de deux années d'enquête sur le terrain, de repérage et d'analyse d'opérations de lotissements et opérations groupées ; L'exposition est un cheminement à travers les enjeux liés au développement du lotissement et de l'habitat pavillonnaire à travers un siècle de production de logements.

Avant toute procédure qui permet à chacun de bénéficier d'une parcelle issue d'un découpage foncier, le lotissement a pris, au cours du siècle dernier, des formes différentes d'organisation, avec plus ou moins de respect pour la topographie des sites, le parcellaire traditionnel souvent agraire. Les lotissements d'hier et d'aujourd'hui sont-ils oui ou non des modèles acceptables d'occupation du territoire ? Même si le lotissement ne représente seulement que 20% de l'habitat individuel, la division parcellaire et l'habitat diffus faisant le reste, ne doit-on pas porter des efforts sur la conception de ces extensions urbaines ?

Le lotissement est une forme urbaine courante mais paradoxalement mal connue et particulièrement dans le Rhône qui, n'a pas vu se généraliser ce mode d'urbanisation, l'habitat collectif y tenant une place prépondérante. Cet événement tente de donner une place à part entière aux maisons loties et d'envisager, pourquoi pas, d'en faire évoluer la qualité de leur architecture pour répondre aux nouveaux besoins de leurs habitants.



■ Le Rêve de la Maison, Cités jardins, lotissements et habitats durable dans le Rhône

de Philippe Dufieux, avec la collaboration de Loïc Garaix
Édition CAUE du Rhône 2007
Ouvrage: 19,5 x 23, 144 p.
couleur et noir et blanc
ISBN: 978-2-912533-14-2
Prix: 22€

Quelle ampleur revêt le développement du pavillonnaire dans le Rhône et quelles en sont les spécificités ? Quels caractères distinguent la maison lyonnaise de ses consœurs dauphinoises, savoyardes et provençales ? Comment améliorer la qualité des maisons individuelles comme celle des lotissements et dans le même temps veiller au renouvellement urbain qui vise à limiter l'étalement et le « mitage » des territoires ?

Signature de l'ouvrage mardi 27 novembre à la librairie du Moniteur



Tarare (Rhône), résidence Pierre Barnoud



Condrieu (Rhône), ZAC du Côteau, résidence Malarte



Vanciac (Rillieux-la-Pape - Rhône)



■ Lotissements et quartiers de maisons
Parcours de visites dans l'agglomération lyonnaise
46 participants

Dans le cadre de cette exposition, trois demi-journées de visites en car ont été proposées au public, consacrées aux différentes formes que revêtent les quartiers de maisons à l'époque contemporaine dans l'agglomération lyonnaise, des cités-jardins industrielles aux opérations environnementales. Ces visites étaient assurées par des architectes et des historiens, des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage.

Cités-jardins dans l'agglomération lyonnaise
Samedi 20 octobre 2007

- Caluire (Rhône), Cité Rhodia « Bellerive » (vers 1930)
- Vaulx-en-Velin (Rhône), Cité de La Soie (1922-1925)
- Saint-Priest (Rhône), Cité Berliet (1919-1924)

Du «tout» pavillonnaire au temps des expérimentations
Samedi 27 octobre 2007

- Meyzieu (Rhône), Les Grillons (1973)
- Sérézin-du-Rhône (Rhône), Le Hameau de Sérézin (vers 1970)
- Chaponost (Rhône), Le Pré du Seigneur (vers 1975)

Vers des quartiers durables
Samedi 10 novembre 2007

- Saint-Priest (Rhône), ZAC des Hauts de Feuilly (1998-2007)
- Condrieu (Rhône), résidence Malarte (2005-2006)

10



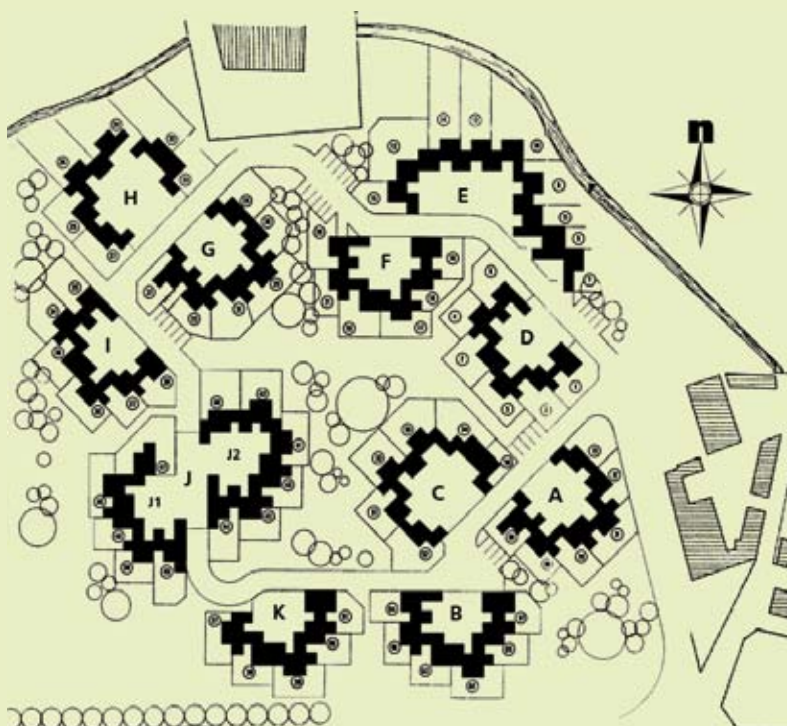
Vaulx-en-Velin



Chaponost



Condrieu



Sérézin-du-Rhône (Rhône), Le Hameau de Sérézin

La maison contemporaine, architecture et modes de vie

■ **Cycle de conférences**
 Du 24 janvier au 10 mai 2007
 à la Bibliothèque de la Part-Dieu
 Environ 300 auditeurs
 en partenariat avec
 la Bibliothèque de la Part-Dieu
 et la librairie Le Moniteur

Ces conférences s'inscrivent dans la démarche de sensibilisation engagée à l'échelle du Rhône avec la saison « Le Rêve de la Maison ». Pavillon de banlieue, villa à la campagne, résidence secondaire, l'engouement des Français pour la maison individuelle n'a cessé de croître ces cinquante dernières années au point d'être devenu aujourd'hui le type d'habitat le plus plébiscité.

Rien ne semble infléchir cette aspiration même si moins de 5% des maisons construites en France le sont par des architectes. Ces conférences tentent de comprendre ce phénomène à la fois historique et d'actualité.

24 janvier 2007
Dix maisons au XX^e siècle
 par Richard Klein, architecte DPLG, professeur d'histoire de l'architecture à École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Strasbourg.

28 février 2007
Maison individuelle et préfabrication.
 Figures de la modernité (1925-2005) par Lionel Engrand, architecte DPLG, École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

9 mars 2007
La maison écologique
 par Jérôme Houyez, architecte DPLG.

10 mai 2007
Modes de vie: usages des espaces de la maison
 par Guy Tapie sociologue, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.



[Habiter] Tout un projet

■ **Exposition permanente au CAUE et livret d'accompagnement**
 Proposée en itinérance aux mairies du département et aux subdivisions DDE

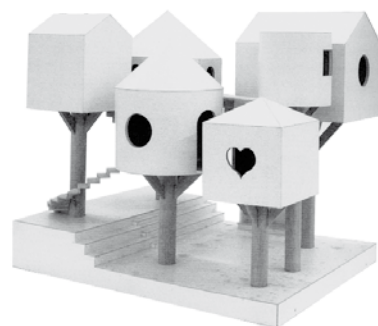
Par des mémentos thématiques, cette exposition éclaire les particuliers, les maîtres d'ouvrages, et aussi tous ceux qui s'intéressent à l'art de bâtir (enseignants, étudiants, professionnels...) sur les questions importantes à se poser avant toute construction. Elle recommande de s'inscrire dans une démarche de projet d'architecture. Elle est destinée aux points conseil « CAUE » mais aussi à tous les organismes qui conseillent de près ou de loin les particuliers sur leur habitat. Un livret d'accompagnement

reprenant l'essentiel des panneaux d'exposition a été édité à 10 000 exemplaires et largement diffusé dans les antennes de l'Équipement, les mairies, points conseil.

Expositions itinérantes

Le CAUE conçoit ses expositions de façon à présenter une version itinérante qui puisse circuler dans les établissements scolaires, les lieux culturels, mairies, MJC, etc., du département. Le prêt de ces expositions est gratuit. Elles sont largement détaillées sur le site internet ainsi que leurs modalités d'emprunt. Au total 6 expositions sont aujourd'hui disponibles.





> Scolaires et jeune public

Les actions en milieu scolaire

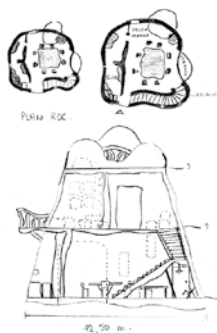
Elles ont été plus nombreuses pour l'année 2007-2008 avec un certain regain d'intérêt des professeurs des collèges et lycées sur l'architecture et la ville mais aussi la question constructive et le développement durable. Ceci fait suite aux multiples formations d'enseignants dans lesquelles le CAUE a pu intervenir.

11 établissements se sont engagés dans des projets d'importance variable, en classe à PAC et dispositif Architecture au collège qui demandent de 4h à 16h d'intervention d'architecte. Le centre de documentation apporte également un appui auprès des enseignants.

15 groupes d'élèves ont visité les expositions du CAUE.

Réseau Architecture au collège

Le réseau Architecture au collège est l'occasion de développer dans des établissements scolaires des ateliers d'une vingtaine d'heures d'intervention d'architectes ou des interventions ponctuelles. Ils sont financés par la DRAC Rhône-Alpes et animés pour l'Académie de Lyon (Rhône, Loire, Ain) par le CAUE du Rhône.



Établissements	Dispositif	Classe	Thèmes
Collège Jean Jaurès	PAC + Réseau archi au collège	classe de 4 ^e	« Rêve de toit », Imaginer son refuge, sa maison
Collège Jean Monnet	PAC + Réseau archi au collège	classe de 6 ^e	Transformation du quartier de Perrache
Collège Eugénie de Pomey d'Amplepuis	PAC + Réseau archi au collège	classe de 4 ^e	La révolution indus. à Amplepuis - transformation du patrimoine
Collège Jean Vilar	PAC + Réseau archi au collège	classe de 3 ^e	Le quartier idéal : la nouvelle tour de Babel ?
Collège des Pierres Dorées	Atelier d'architecture (deuxième année)	classe de 3 ^e	Ouverture sur l'architecture
Collège Clément Marot	PAC + Réseau archi au collège	deux classes de 5 ^e	Déambulation dans la ville - danse et architecture
Lycée Lacassagne	PAC + Réseau archi au collège Partenaires : CAUE et Oikos	classe de 1 ^{re} option Arts plastiques	Architecture et développement durable
Lycée Hélène Bouchet	PAC + Soprano	CAP Cuisine	Découverte de l'architecture
Lycée Tony Garnier/métiers du Bâtiment	PAC + Réseau archi au collège	classe de seconde pro. BEP Techniques de l'architecture et de l'Habitat	Étude architecturale de la maison individuelle dans le respect de la démarche HQE
Lycée Cuzin	Atelier d'architecture	Atelier d'architecture	Habitat individuel
Lycée Saint-Paul de Roanne	Réseau archi au collège	classe CAP / BP	Peinture et architecture



Autour des expositions itinérantes

Plusieurs établissements scolaires ont demandé le prêt des expositions itinérantes et ont organisé un événement (invitations parents d'élèves, journées portes ouvertes, conférences, etc.) à l'occasion de l'inauguration dans leurs locaux

- 3 établissements ont emprunté l'exposition Architecture du XX^e siècle en Rhône-Alpes
- 1 établissement a emprunté l'exposition Maisons d'aujourd'hui
- 3 établissements ont emprunté l'exposition Tony Garnier, architecte et urbaniste

Itinérance de l'exposition Architecture du XX^e siècle en Rhône-Alpes

26 février	-	26 mars 2007	IUFM de Villeurbanne
26 février	-	12 mars 2007	Lycée Jean Perrin (Lyon 9 ^e)
15 mars	-	6 avril 2007	Collège Fénelon (Lyon 6 ^e)

Itinérance de l'exposition Maisons d'aujourd'hui

1 ^{er} octobre	-	30 octobre 2007	École nationale supérieure d'architecture de Lyon (Vaulx-en-Velin)
-------------------------	---	-----------------	--

Itinérance de l'exposition Tony Garnier, architecte et urbaniste

22 janvier	-	5 février 2007	Lycée Hélène Bouchet (Vénissieux)
2 mars	-	23 mars 2007	Lycée Lacassagne (Lyon 3 ^e)
3 mai	-	25 mai 2007	Collège Françoise Dolto (Chaponost)

50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE

Ouvrage de 250p., ill. NB, format 21 x 29,7 cm accompagné d'un DVD, diffusé par le réseau SCEREN

Cet ouvrage pour lequel le CAUE a apporté sa contribution est issu de plusieurs années de travail du Pôle de compétences et de ressources «Pratiques pédagogiques auprès des jeunes» de la Fédération nationale des CAUE qui, associé à l'Institut national de recherche pédagogique, soutenu par la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture

et le département «Arts et culture» du Centre national de documentation pédagogique. Il réunit et mutualise les projets et outils interdisciplinaires et transversaux de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme initiés par les CAUE.

Il s'adresse principalement aux enseignants du premier et second degré mais aussi à tout intervenant réalisant des actions auprès du jeune public.

Conçu par des architectes et des urbanistes accompagnés par des enseignants, adapté aux programmes scolaires et aux réalités des classes, il rend accessibles des activités, exercices, repères, documents, glossaire, iconographie, bibliographie, sitographie, filmographie, qui incitent

à des projets modulables. Fondé sur le partenariat entre enseignants et professionnels, il est mis à jour par un site interactif qui prolonge le dialogue: [www.fncaue.fr/pedagogie].



> Des partenariats



Grand Lyon Conseil de Développement

18 et 31 janvier - 14, 19 et 21 mars -
17 avril 2007 - 30 septembre -
7 novembre 2007 au Grand Lyon.
Le CAUE a été nommé au bureau
du conseil de développement et a
suivi plusieurs groupes de travail sur :
- la participation des organismes
publics au conseil de développement
- la participation des femmes au
conseil de développement
- la préparation d'un forum :
les professionnels et le SCOT

La première saisine du Grand Lyon sur
le PADD du SCOT a mobilisé un travail
de relecture et de réactions. Le Grand
Lyon a souligné le travail important
réalisé par le conseil à cette occasion
mais reste posé la question du temps
de mobilisation du CAUE à moduler
sur ce sujet.



Ville de Lyon École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Membre du jury Prix de la jeune
architecture, 20 novembre 2007
à la Mission Gerland
organisé par l'ENSAL et la Ville
de Lyon en partenariat avec la SERL,
la SEM Confluence, la SACVEL, l'OPAC
du Grand Lyon le prix récompense
les 5 meilleurs TPF de l'année.

Ville de Villeurbanne

Ville et mémoire du voyage,
Actes du colloque, Coll. Carnets de
ville, Éditions L'Harmattan, mars 2007
Collectifs d'auteurs (dont le CAUE)
ayant participé au colloque
du 23 octobre 2006.

DDE / SDAP du Rhône

1^{er} octobre 2007 au CAUE du Rhône
Un bilan de la charte qui lie
le CAUE la DDE et le SDAP du Rhône
a été dressé et une actualisation
des missions communes à poursuivre
dans le cadre de l'évolution de chacun
des services et de la réforme
des autorisations d'urbanisme.

Pôle régional de formation continue des acteurs du cadre de vie

24 septembre 2007
DRAC, Écoles nationales d'architecture
de la Région, Conseil régional de
l'Ordre des architectes, professionnels
se rencontrent pour élaborer des
propositions de formation concertées
qui pourront être reprises par l'offre
de la DAPA du Ministère de la culture.

Patrimoine Rhônalpin

Membre du Jury des Prix Rhônalpins
du Patrimoine 2007
1^{er} février 2007.

École nationale des beaux arts de Lyon

Membre du Jury Diplôme National
d'Arts Techniques, option Design
10 octobre 2007.

CNDB

Rencontre: construire avec le bois
Étude de cas: hébergements
spécialisés
7 février 2007 au CAUE du Rhône
Présentation par le CNDB
de 4 réalisations en bois
par leurs maîtres d'ouvrage,
leurs maîtres d'œuvre,
et les entrepreneurs des opérations:
Centre d'hébergement « les défis
du Beillard » à Girardmer;
Structure pour personnes handicapées
à Rouillac; EHPAD à Saint-Alvère;
Maison de retraite à Dunières.

FR3

Plateau information régionale
du vendredi 16 février 2007-04-30
Participation et commentaires
à propos du Salon Bois à Eurexpo.

> Un centre de documentation



Fréquentation

600 visiteurs

43% de professionnels (+100%)

32% de particuliers (+25%)

22% d'étudiants

3% d'enseignants

Stabilité du nombre de visiteurs en 2007 mais forte augmentation du public des professionnels.

La fréquentation des particuliers poursuit sa progression par rapport à 2006 et confirme l'intérêt d'offrir un fonds spécialisé sur la maison individuelle.

Les particuliers peuvent consulter et emprunter soit à l'occasion d'un rendez-vous en conseil architectural soit aux heures d'ouverture du centre.

Maison contemporaine, écologique, nouveaux matériaux et nouvelles techniques de construction, réhabilitation, la poursuite de l'enrichissement de ce fonds s'accompagne de la diffusion en ligne de fiches bibliographiques sur les thèmes de la maison régulièrement mises à jour.

Portail documentaire

Suite à la réflexion engagée en 2006 sur l'évolution des ressources documentaires en ligne et l'intégration du logiciel Superdoc webportal pour développer le nouveau site portail du CAUE du Rhône, la première phase de développement a mis l'accent sur l'actualité des ressources : « nouveautés des acquisitions », accès aux « bulletins d'acquisition

en téléchargement », « actualité des productions », mises à jour en ligne des bases de données du « catalogue » et du « guide de ressources », actualisation permanente des « fiches bibliographiques ».

Une nouvelle interface de recherche sur le catalogue a été réalisée.

La seconde phase consistera en la mise en ligne d'un Observatoire d'architecture, urbanisme et paysage ; cet observatoire, mis en place par plusieurs CAUE, existe au niveau national et fédère les connaissances sur la production architecturale, urbaine et paysagère au niveau départemental. Un premier volet portant sur l'habitat et l'architecture publique des dix dernières années est prévu pour 2008.

À partir des données recueillies à travers les publications et autres outils de diffusion en ligne, une sélection donnera lieu à la publication en ligne de fiches descriptives illustrées, sélection qui sera régulièrement réactualisée.

Travail en réseau

• Thésaurus

Cet outil garantit un langage documentaire commun à l'ensemble des CAUE, plus que jamais d'actualité à l'heure où la Fédération refond son site en développant la diffusion de l'accès aux ressources et actions des CAUE.

Une nouvelle mise à jour est lancée pour 2008.

Les CAUE de l'Ain, du Nord, du Rhône et du Val-d'Oise se sont réunis en octobre pour l'intégration de nouveaux termes, corrections, compléments des tableaux « Paysage », « Énergie », « Éducation ». Ce travail est mené en collaboration avec les techniciens et spécialistes qui travaillent au sein des CAUE.

• Réunion Doc@ue

Une réunion des documentalistes des CAUE à la DAPA s'est tenue autour du projet de portail

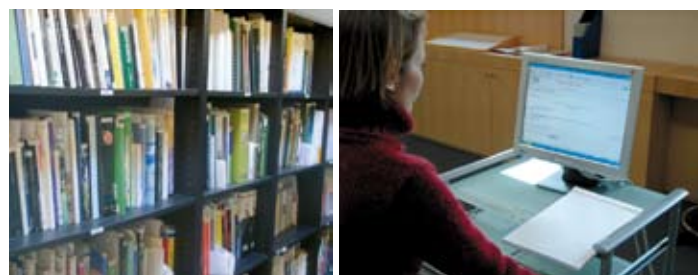
documentaire donnant accès aux bases de données documentaires des CAUE, initié par plusieurs CAUE (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Nord, Bas-Rhin...), ce projet a donné lieu à la constitution d'un groupe de travail qui œuvre en collaboration avec le réseau « archi.fr » pour mettre au point une interface de consultation et de recherche. À court terme, cet outil de mutualisation devrait permettre la diffusion des ressources en ligne pour de nombreux CAUE non dotés de logiciels Web, faciliter les échanges inter-CAUE et offrir une nouvelle lisibilité de la richesse des ressources des CAUE au plan national.

• Pôle de compétences

en urbanisme du Grand Lyon

La réunion qui s'est tenue au CERTU en avril a porté sur les échanges de savoir faire et la présentation du programme de recherche de l'Université Lyon Jean-Moulin « Patrimoine et territoire » visant à capitaliser les ressources cartographiques, sérielles et bibliographiques sur le territoire de l'agglomération lyonnaise.

Le Pôle des documentalistes auquel participe le CAUE doit collaborer à un état des lieux de ces ressources. Par ailleurs une recherche lancée par le Pôle sur le thème de la densité urbaine s'appuiera sur un travail de synthèse bibliographique réalisée par le groupe documentation.



> Un réseau régional et national

L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes

Regroupant 7 CAUE de la région Rhône-Alpes, l'URCAUE poursuit l'objectif de mutualiser des actions de formation, d'éducation et actions culturelles sur différents thèmes concertés. Le CAUE du Rhône assure le secrétariat général de cette association et c'est une part non négligeable de l'activité qui est consacrée à cette dimension régionale. Différents partenariats ont été développés en 2007 :

- avec la Région sur les thèmes Habitat, Voyage à Fribourg, Colloque Développement durable, Novarina.
- avec la DRAC Rhône-Alpes sur les thèmes Habitat, Novarina, Congrès de Turin, formation Efficacité énergétique
- avec la DRE sur le thème Habitat
- avec l'ADEME sur les thèmes Colloque Développement durable, formation Efficacité énergétique
- avec la DIREN sur le thème Refuges en montagne.

Une convention d'objectif a été préparée avec le Conseil régional qui devrait voir le jour en 2008.

16



Opération lotissement à Nantes

Animation

• Assemblée générale

19 novembre 2007
au CAUE du Rhône.

• Réunions des directeurs

16 mars, 11 octobre 2007
au CAUE du Rhône.

• Secrétariat général

Le CAUE du Rhône poursuit l'animation de l'URCAUE Rhône-Alpes : convocations, comptes-rendus, demande de subvention, bilan financier, etc.

• Les 30 ans des CAUE

vendredi 23 mars au CAUE du Rhône
74 participants

À l'occasion de l'anniversaire de la Loi sur l'architecture de 1977, l'URCAUE a rassemblé l'ensemble du personnel et des présidents ainsi que des partenaires autour d'une journée festive d'échanges et de rencontres.

• Voyage à Nantes

26-27 avril 2007
15 participants
Organisation d'un voyage d'étude à Nantes dans le cadre des échanges sur les opérations exemplaires d'habitat développés dans le dossier Habitat en Rhône-Alpes 1995/2005.





Maurice Novarina

Réalisations

Refuges d'altitude

Partenaire: DIREN Rhône-Alpes.
Poursuite de l'inventaire et étude typologique des refuges en site classé pour un cahier de recommandations. Réalisé par l'ENSAG avec les CAUE de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Habitat en Rhône-Alpes 1995/2005

Partenaires: DRAC Rhône-Alpes, Conseil Régional Rhône-Alpes, DRE Rhône-Alpes.
Finalisation par le CAUE de l'Ain du référentiel Habitat sous la forme d'un document rendu au Conseil régional accompagné d'un DVD des opérations recensées.

Architecture passive

Présentée à l'occasion du Salon du Bois cette exposition accompagnée d'une brochure a été réalisée par le CAUE de l'Isère. Elle est conçue pour itinérer en Rhône-Alpes. Elle est accompagnée de 12 maquettes réalisées par les élèves de lycées.

Maurice Novarina, un architecte dans son siècle

Exposition réalisée par le CAUE de la Haute-Savoie, itinérante dans les départements de Rhône-Alpes. Inauguration officielle le 16 novembre 2007 à l'espace Maurice Novarina de Thonon-les-Bains. Itinérance en 2008 dans les villes de Rhône-Alpes.

Chronique «Architecture / CAUE»

dans le Journal du bâtiment et des travaux publics
Fréquence: hebdomadaire;
Nombre d'articles: 32 articles parus;
Auteurs: CAUE du Rhône 9 - URCAUE 11 - Auteurs extérieurs 12
En 2007 le CAUE du Rhône a poursuivi l'animation de cette chronique hebdomadaire au titre de l'URCAUE Rhône-Alpes. Initiée en janvier 2004 cette rubrique s'est maintenue pendant 4 années avec une grande régularité de parution. Les CAUE ont convenu de suspendre en 2008 cette chronique et de réfléchir à un nouveau mode de communication orienté davantage sur des thématiques.



La Fédération nationale des CAUE: www.fncaue.asso.fr

Le CAUE est adhérent de la FNCAUE depuis sa création. Il a participé activement au Colloque 30 ans de la Loi sur l'architecture, les 19 et 20 décembre 2007 à Paris par une intervention sur l'évolution des pratiques dans les CAUE (voir actes du colloque publié par la FNCAUE). Il continue à être présent au sein du Pôle de pratiques pédagogiques auprès des jeunes. L'action de la Fédération s'est principalement concentrée sur l'aboutissement de la Convention collective nationale des CAUE applicable à tous les CAUE en 2008. Une lettre et un site permettent de suivre régulièrement son activité.



Le Hameau de Trèves-Pâques
Collonge-au-Mont-d'Or



> Formation des professionnels



Patrimoine bâti ancien

Régulièrement proposée par le CAUE en partenariat avec BTP Rhône et l'École d'Avignon, cette formation de connaissance générale du patrimoine sous ses aspects culturels, réglementaires et techniques permet aux stagiaires de mieux appréhender le contexte de leur intervention dans l'existant et d'y développer des stratégies adaptées à leur spécificité. Les entreprises qui interviennent sur le marché de la réhabilitation peuvent ainsi acquérir une meilleure connaissance du bâti ancien en tenant compte des particularités locales et des matériaux traditionnels régionaux, tout en développant une vision d'ensemble du processus de réhabilitation et de ses acteurs. Référencé par la Commission de référencement Patrimoine Bâti Ancien, ce stage permet à l'entreprise de solliciter la qualification Qualibat « Bâti Ancien ».

■ **Module 1**
Connaissances générales et techniques de réhabilitation du patrimoine
24, 25 et 26 janvier 2007
au CAUE du Rhône
5 stagiaires

Réhabilitation du patrimoine, développement et maîtrise des connaissances générales et techniques des artisans du bâtiment.

Public : entreprises du bâtiment

Objectifs :

- adapter les connaissances des entreprises aux exigences des chantiers de réhabilitation
- connaître le contexte du patrimoine, protégé ou non
- maîtriser l'observation du bâti ancien
- proposer, argumenter un projet d'intervention

■ **Module 2**
Enduits et badigeons de chaux (stage pratique)
27, 28 février et 1^{er} mars 2007,
au Bois-d'Oingt
13 stagiaires

Réhabilitation du patrimoine, métiers de la maçonnerie et peinture, développement et maîtrise des savoir-faire des artisans du bâtiment.

Public : entreprises de maçonnerie et peinture.

Objectifs : adapter les connaissances et les savoir-faire des artisans aux exigences des marchés spécialisés de la réhabilitation.

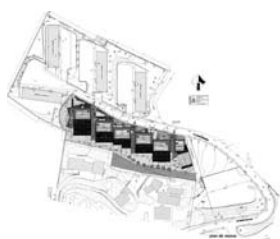
Le second module a permis de mettre en pratique les principes développés dans la première partie, en se recentrant sur la façade et les enduits et badigeons de chaux. Grâce à l'implication de la commune du Bois-d'Oingt, cet atelier technique s'est déroulé au cœur du Pays des Pierres Dorées, dont le patrimoine d'enduits et décors est bien réel.



Habitat et urbanisme

■ Habitat intermédiaire 26 janvier et 30 mars 2007 29 participants

Visites organisées à la demande des élus de la Ville de Brignais ; à Saint-Priest, Châlon-sur-Saône, Collonges-au-Mont-d'Or, Lyon Saint-Rambert. Dans le cadre du projet d'extension du bourg de Brignais, la commune a sollicité le CAUE pour organiser des visites et des rencontres autour d'opérations de référence.



Une trentaine d'élus et d'agents communaux ont pu ainsi découvrir quelques expériences réussies en matière de forme urbaine dense, d'expression contemporaine et d'économie d'énergie. Au programme : Saint-Priest (ZAC des Hauts-de-Feuilly), Collonges-au-Mont-d'Or (Trèves Pâques), Lyon Saint-Rambert (résidence Le Coteau), et Châlon-sur-Saône (Saint-Jean-des-Jardins ; programme Villa Urbaine Durable).



■ Consultation de maîtrise d'œuvre : quelles procédures adaptées pour les marchés au-dessous des seuils européens ? 14 septembre 2007 au CAUE du Rhône 19 stagiaires

Journée d'information et d'échanges pour les personnels des CAUE d'Auvergne, de Bourgogne et de Rhône-Alpes. Avec Jacques Cabanieu, secrétaire général de la MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).

■ Marchés publics de maîtrise d'œuvre, quelles procédures choisir ? 27 septembre 2007 au Centre culturel de La Tourette à Évieux 58 participants

Journée d'information organisée en partenariat avec la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, le Ministère de la culture - DAPA, la Fédération nationale des CAUE, avec le concours de la commune de Sourcieux-les-Mines et le soutien de l'Association des maires du Rhône et de l'Union des maires ruraux. Organisée dans le cadre du partenariat établi avec le CNFPT Rhône-Alpes Lyon, cette première journée d'étude a permis à une soixantaine d'élus et d'agents des collectivités de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage, et d'échanger sur les questions concrètes et précises posées par la réforme du Code des marchés publics applicable à la maîtrise d'œuvre.



École communale - Sourcieux-les-Mines

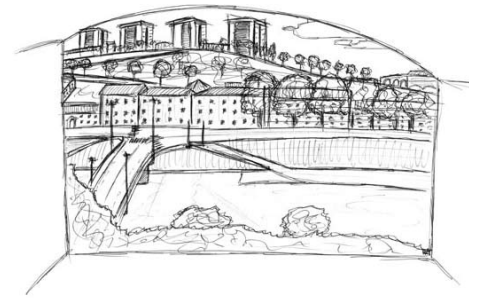
À l'occasion de cette rencontre, les participants ont pu visiter le chantier de réhabilitation du couvent de Le Corbusier, ainsi que la nouvelle école communale de Sourcieux-les-Mines (Atelier sur les quais, architectes). Animée par la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, cette journée avait pour but de permettre aux élus et à leurs services de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage, et d'affirmer l'intérêt public de la qualité architecturale et urbaine.



Paysage

■ La qualité urbaine et paysagère dans les autorisations d'urbanisme 3 et 4 décembre 2007 à l'École nationale du trésor public, Fort Saint-Jean 16 stagiaires

Public: Responsables urbanisme des intercommunalités, directeurs des services d'urbanisme des moyennes et petites villes.
Objectifs: Prendre en compte les aspects paysagers dans les permis de construire. Première formation initiée



dans le cadre du partenariat avec le CNFPT Rhône-Alpes Lyon, ce stage a proposé aux participants de compléter leur approche réglementaire et juridique des dossiers par une lecture plus sensible, liée au contexte paysager et urbain du projet demandeur. Un atelier de perception / représentation de l'architecture dans son site s'est ainsi déroulé sur la crête de l'Observance au pied des Tours du Belvédère (Maurice Martel, arch. 1959).

> Formation des enseignants et médiateurs culturels

La formation des enseignants a fortement mobilisé les professionnels du CAUE ainsi que les intervenants extérieurs. Patrimoine industriel, architecture durable, lecture de paysage ont été les principaux thèmes de ces stages avec les enseignants du premier et second degré mais aussi en formation initiale. Ainsi une convention avec l'IUFM de Villeurbanne a permis d'assurer pour 200 stagiaires une formation aux parcours culturels architecturaux dans la ville. Satisfait de la prestation du CAUE, l'IUFM souhaite poursuivre cette forme de stage. À cela s'est ajouté une formation des médiateurs culturels du musée des Confluences dans le cadre de l'exposition présentée au musée sur l'Architecture des musées dans le monde.

■ Ville et architecture durable 15 et 16 janvier 2007 21 stagiaires

Formation dispensée, à la demande du Rectorat de Lyon, aux enseignants du 2^e degré toutes disciplines confondues.

Thèmes abordés: les multiples enjeux que la ville doit intégrer dans son développement, paysage et évolution de la nature au cœur des villes, biodiversité et énergies propres, mobilité et déplacement doux. Comment concilier confort urbain et développement durable?



■ Mutations urbaines: Gerland 31 janvier 2007 Formation pour les étudiants professeurs des écoles en deuxième année de l'IUFM

Présentation du quartier de Gerland et visite du site en mutation.



■ Dans quel monde je vis, tu vis, nous vivons ?

7 et 8 mars 2007
IUFM de Lyon - Villeurbanne
80 stagiaires

Comment l'usager « vit-il sa ville ? ». Quels en sont les fonctionnements ? Les problèmes sociologiques et économiques à considérer. Quelle ville produire afin de préserver le citoyen tout en sauvegardant une qualité environnementale indispensable à son épanouissement ? Les futurs professeurs ont été invités à des conférences et à des parcours urbains assurés par le CAUE.

■ Patrimoine industriel - quartier de Vaise

14 et 15 mai 2007
Archives municipales et musée de Gadagne.
13 stagiaires
Module 2 du cycle de formation Patrimoine à destination des enseignants du 1^e et 2^e degré assuré par le réseau Regards Croisés.

Vestige d'un âge d'or industriel voué en partie à la démolition, cet ancien quartier de l'industrie voit pousser des immeubles high-tech auprès d'anciens entrepôts. Certains sont réhabilités, d'autres n'attendent plus que les pelleteuses. Regard et réflexion sur l'histoire industrielle de ce quartier en pleine mutation.



■ Politiques scolaires et responsabilités du chef d'établissement; module: responsabilité juridique.

17 octobre 2007 à Lyon
Formation universitaire Master professionnel Administration des établissements éducatifs
Mise en réseau et intervention du CAUE

Dans ce cours, une journée consacrée à la présentation de la loi MOP et à la visite d'un établissement scolaire: l'école Ravier (Lyon 7^e) avec le concepteur (agence Tectonique) et le maître d'ouvrage Ville de Lyon.

■ Musée du XX^e siècle

Formations des médiateurs du musée des Confluences

Comment aborder l'architecture avec le public dans le cadre des visites du futur musée.



■ Mon logement est-il un patrimoine ?

22 et 23 novembre 2007
Musée Tony Garnier, Archives municipales de Lyon, CAUE du Rhône
26 stagiaires

L'histoire et l'évolution des ensembles de logements sont variées. Des démarches de réhabilitation patrimoniales ont transformé des ensembles qui sont aujourd'hui reconnus par des classements ou des labellisations visant à identifier des sites emblématiques du XX^e siècle. Cette reconsidération du bâti rejaille positivement sur leurs habitants. Premier module du cycle de formation « Patrimoine » à destination des enseignants du 1^e et 2^e degré assuré par le réseau Regards Croisés.



Plan compact de 140 m²,
Extensions multiples possibles



Plan complexe de 140 m²
Evolution figée, extensions difficiles

> Simplifier... sans omettre la qualité

L'année 2007 a été marquée par :

- **L'entrée en vigueur le 1^{er} octobre de la réforme concernant les autorisations d'urbanisme.**

Celle-ci a eu un effet d'attentisme chez les futurs pétitionnaires puisque le volume annuel des consultations d'accompagnement par le CAUE a baissé, passant globalement de 1300 à 1150, soit une baisse de 12%. Les consultations libres des particuliers sur rendez-vous au CAUE sont quasi-stables (-1,6%); par contre les rendez-vous délocalisés en mairies

et les avis sur dossiers diminuent respectivement d'environ 18%. Clarification, simplification, réduction des délais, ne portent que sur la méthode. Partager et rendre présent le discours du projet reste le travail continu des architectes conseillers qui relaient la culture du projet auprès de tous les acteurs.

- **La réorganisation de la DDE en 4 antennes territoriales**

a conduit à reprendre des contacts au niveau local avec de nouveaux interlocuteurs, pour confirmer

le rôle d'accompagnement en amont du CAUE et l'interrelation sur les dossiers « à problèmes », par un passage régulier des architectes conseillers auprès des antennes.

- **Un nombre de lieux de consultations délocalisés maintenu**

Dix mairies + la Maison de l'Habitat de Villefranche-sur-Saône accueillent les particuliers, affirmant ainsi le caractère de proximité de ce service sur l'ensemble du département.

> La qualité passe par le projet urbain des collectivités

- **Sept communes du Rhône bénéficient d'une assistance architecturale et urbaine**

grâce à leur choix d'un conventionnement spécifique avec le CAUE (l'Arbresle, Bron, Brignais, Caluire-et-Cuire, Genas, Givors, Villefranche-sur-Saône).

Un dialogue s'est instauré avec les services pour une plus grande efficacité auprès du particulier. La commune de Villefranche-sur-Saône (35 000 hab.) a adopté en 2007 cet accompagnement architectural et urbain auprès de son service urbanisme. Outre une relation suivie sur des dossiers « délicats », cela ouvre une perspective de coopération sur l'urbanisme communal qui s'est concrétisée par une mission de cadrage urbain sur le quartier de la gare.

L'instauration d'échanges réguliers avec les élus et les services est le gage de disposer d'un apport architectural et urbain permanent.

Dans ce cas de figure, les projets ponctuels isolés deviennent matière à évoquer les politiques urbaines

élargies de tel ou tel territoire et à débattre des formes urbaines. De nouvelles propositions seront à initier pour élargir ce réseau d'assistance.

- **Un renouvellement des formes urbaines**

Le passage d'un habitat « extensif » à un habitat agrégé est le gage d'un environnement préservé. Les connaissances partagées et l'action en commun sont

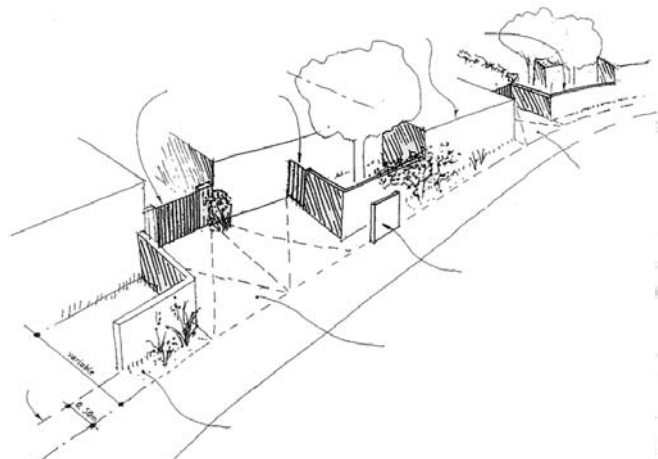
à encourager auprès d'un plus grand nombre de communes et communautés de communes soucieuses de l'évolution de leurs territoires.

Au-delà des projets individuels, il est indispensable que les politiques publiques initient une offre de logements diversifiés et de qualité, issue d'un urbanisme réfléchi et maîtrisé et non des aléas de la rente foncière.

État annuel 2007 de l'accompagnement des particuliers et des services

	Nombre de consultations 2007	Nombre de consultations 2007	Évolution
Rendez-vous au CAUE	358	364	- 1,6%
Rendez-vous en mairies et à la Maison de l'Habitat	245	299	- 18%
Avis sur dossiers	455	558	- 18,5%
Consultations urbanisme / orientations générales	92	83	+ 11%
Total général	1150*	1304	- 12%

* avec d'éventuels double compte



> Givors : un exemple d'assistance architecturale réussie

■ Une attention particulière aux projets d'habitat et de bâtiments d'activités 2007

Maîtrise d'ouvrage : commune
Modalités de la mission : protocole avec contribution

La commune de Givors bénéficie d'une assistance architecturale et urbaine pour accompagner les demandes d'autorisations d'urbanisme et les projets urbains et environnementaux. Le service de l'urbanisme de la Ville soumet les projets, en amont et en aval de leur conception. Les projets s'insèrent dans divers contextes, font appel à différentes problématiques (requalifications, lotissements, zones d'habitat, friches industrielles...) et concernent des types de constructions et d'opérations variés :

- **l'habitat individuel** : constructions neuves, extension, réhabilitation, changement de destination.
- **l'habitat collectif** : réhabilitation, immeubles neufs, maisons groupées ou en bandes ;
- le découpage de propriétés résidentielles existantes pour y créer du logement et l'investissement de délaissés ou friches urbaines pour y créer de nouvelles activités.
- **les bâtiments d'activités** : bâtiments et zones industriels, équipements commerciaux accueillant du public, commerces de quartier, réaménagements tertiaires.

Des critères de qualité énoncés auxquels le projet doit répondre

Les analyses urbaine et architecturale s'appuient sur une lecture des projets, au regard du milieu dans lequel ils s'insèrent et des caractéristiques typo-morphologiques.

L'architecte conseiller :

- vérifie l'implantation des différents éléments programmatiques sur la parcelle (bâtiments, voies de desserte, espaces verts et plantés, adjonctions ou volumes complémentaires, stationnement des véhicules, respect des mitoyennetés induites, contrôle des vis-à-vis, des différentes entités, accès piétons et automobiles à la parcelle et au bâti),
- alerte sur le choix des orientations de la construction ;
- pose la question des dégagements visuels et des perspectives ;
- analyse la composition des façades et l'organisation des volumes (ordonnancement de la façade, différenciation des différents volumes, cohérence des proportions des ouvertures, marquage des entrées, massivité ou équilibre du ou des volumes, cohérence des couleurs) ;
- note l'existence d'éléments d'architecture significatifs pour le projet permettant de mettre en avant une architectonique particulière (escaliers, garde-corps, choix des matériaux etc.) ;

- s'assure du respect ou de la mise en valeur des potentialités du site et de ses caractéristiques fortes, de la conservation des espaces ou éléments végétalisés de qualité, de l'aspect du bâti au regard des typologies des constructions environnantes ;
- s'attache à mettre en avant et à inciter à un travail moderne et/ou contemporain du projet, en cohérence avec le contexte ;
- vérifie la compatibilité de l'organisation des espaces avec le travail des façades, l'organisation du projet, son fonctionnement (accès, entrée et circulations, flexibilité, évolutivité) ;
- pose la question de l'organisation et de la composition des toitures (nombre de pans créés, type de couverture proposé) ;
- s'assure du respect de l'esprit du lieu et du caractère initial de la construction dans le cas d'extension ou de réhabilitation.

Une sensibilisation pour tous

La mise à disposition à la ville de Givors de l'exposition « Habiter Tout un projet » et des brochures relatives à la maison et la conception d'un projet de qualité, prolongent la sensibilisation du public aux problématiques fondamentales que soulève un projet de construction.





> Un accompagnement tout terrain

En 2007 le nombre de missions de conseil s'est élevé à 88 (85 en 2006), dont 42 protocoles de missions d'études contractualisées avec les collectivités pour 37 en 2006 (+13,5%)

Le CAUE est un interlocuteur des collectivités rurales, non dotées de services techniques, mais accompagne aussi des communes de l'agglomération lyonnaise.

Répartition des missions d'accompagnement des collectivités en 2007

	2007	2006	2005
Nombre de communes	71	67	63
Nombre de missions	88	85	80
Missions d'accompagnement urbain et architectural	59	62	37
Missions d'accompagnement urbain et environnemental	29	23	43
Missions sur Grand Lyon	24	27	20
Missions hors Grand Lyon	64	58	60

• Répartition géographique des missions :

- 64 missions hors Grand Lyon (73%)
- 24 missions dans le Grand Lyon (27%)

• Nombre de communes bénéficiaires d'une mission

- 71 communes soit 25% des communes du département contre 67 en 2006. Ce nombre est en progression constante.

• Nature des missions :

- 59 missions d'accompagnement architectural (67%),
 - 29 missions d'accompagnement urbain et environnemental (33%).
- La nature des missions évolue peu et se caractérise par une prédominance de l'accompagnement architectural sur les missions urbaines ou territoriales, en raison notamment des demandes pour participer aux consultations de maîtrise d'œuvre.

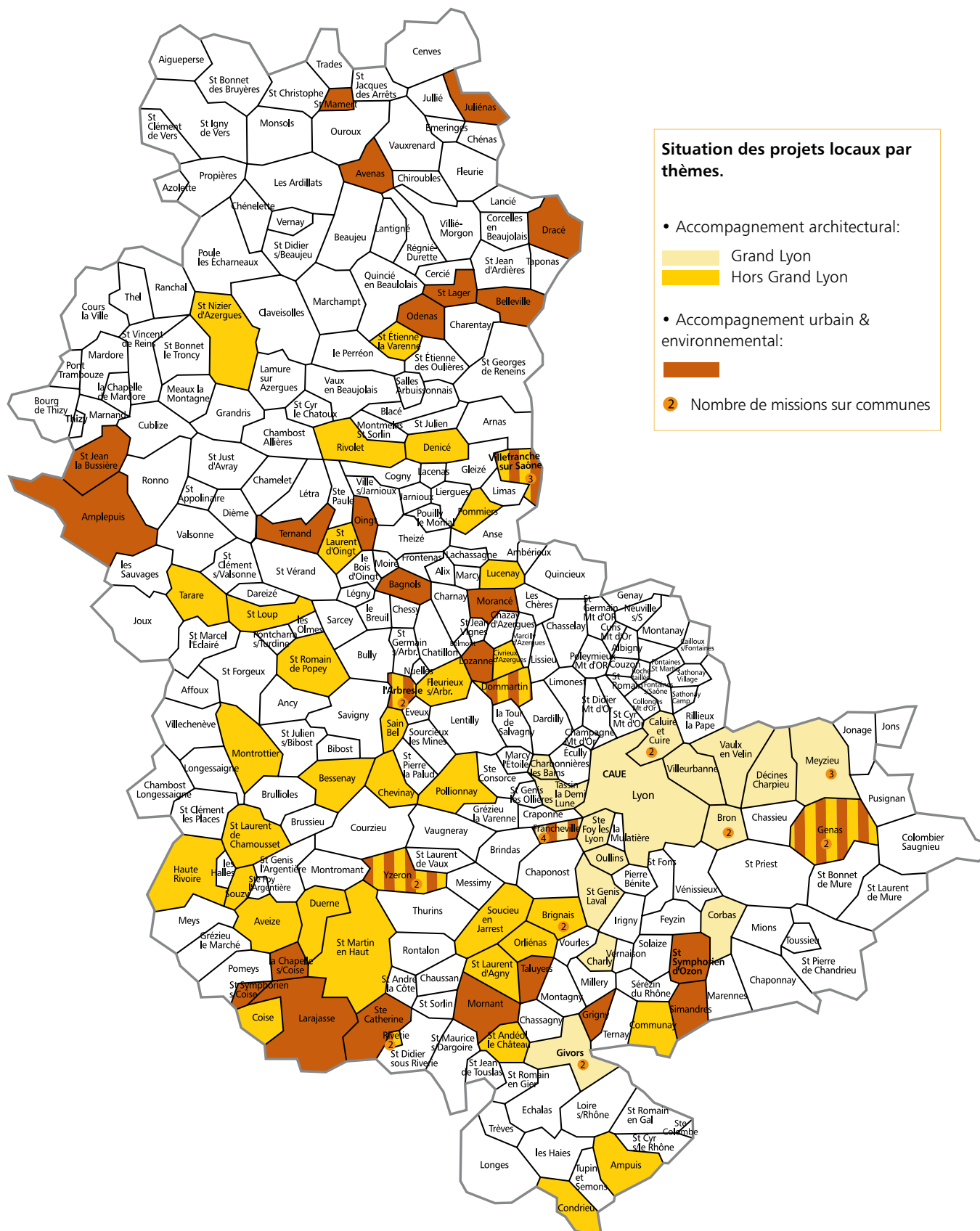
Missions d'accompagnement de projets en 2007

Accompagnement architectural	
- Consultations d'architectes, dont 24 concours d'architecture	30
- Pré-programmation archi., urbaine et fonctionnelle de bâtiments	15
- Accompagnement architectural pour bâtiments	7
- Assistance architecturale sur autorisations d'urbanisme	7
Sous-total	59
Accompagnement urbain et territorial	
- Recommandations extensions urbaines/espaces publics/centralité	21
- Divers : amélioration urbaine, documents d'urbanisme	8
Sous-total	29
Total	88

Les missions de conseil inférieures à 2 jours/mission, s'élèvent à 46 (52% des missions) : participations aux jurys et commissions de choix de la maîtrise d'œuvre, avis ponctuels d'accompagnement architectural.

Les missions d'études ou d'accompagnement de plus de 2 jours/mission, encadrées par des protocoles de missions avec les collectivités, représentent 42 missions (48% chiffre en hausse par rapport à 2006). Plusieurs contacts et propositions de missions initiées en 2007 se concrétiseront au programme d'activité des années futures.

Répartition des missions de conseils aux collectivités en 2007



> Proche de la maîtrise d'ouvrage publique

Le CAUE aide les collectivités à exercer leur rôle de maître d'ouvrage: il les informe sur les méthodologies, les exigences de la commande publique, loi MOP et CMP (un programme, une estimation prévisionnelle); il transmet les multiples valeurs de la culture architecturale, urbaine et environnementale.

L'accompagnement architectural porte sur les divers ouvrages de bâtiments: équipement multifonctions, écoles, collèges, logements... Le choix d'architectes et de projets dans le cadre de concours d'architecture ou de consultations sans remise de prestations, représente une activité régulière importante de médiation entre les attentes de la maîtrise d'ouvrage et celles des professionnels pour une création architecturale de qualité (30 missions, 34%).

■ Extension et restructuration des écoles à Pommiers Un pôle enfance en centre bourg 2006 - 2007 Maîtrise d'ouvrage: commune Modalités de la mission: protocole avec contribution

L'évolution démographique conjuguée à la pression foncière de l'agglomération lyonnaise ont fait augmenter les populations des communes situées sur l'axe Lyon-Villefranche-sur-Saône. L'âge des nouveaux arrivants et leur taux d'activité influent sur le niveau de fréquentation des équipements de ces communes. Les effectifs scolaires de la commune de Pommiers remplissent les bâtiments existants et n'offrent plus de nouvelle possibilité d'accueil.

La première action du CAUE a consisté à faire émerger et partager une stratégie urbaine en maintenant l'école en centre bourg dans un principe de



Restructuration et extension des écoles élémentaire et maternelle, du pôle petite enfance et des locaux communs - vue sur l'entrée du restaurant scolaire

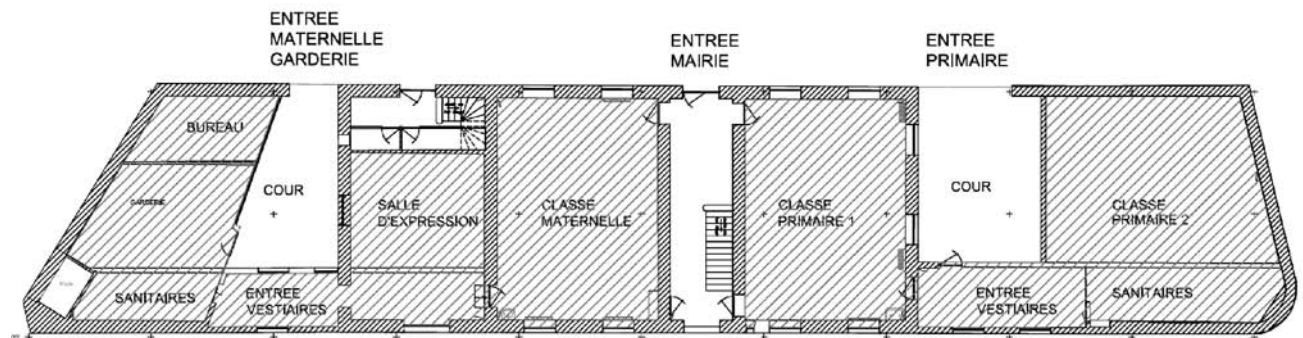
pôle scolaire. Une étude préalable et comparative de sites, réalisée en 2006, a montré que le site actuel des écoles présente l'avantage de constituer le cœur de la commune en participant à l'identification du bourg et possède une capacité d'extension dont les potentialités ont été évaluées.

Faisant suite à ce préalable, la deuxième action a eu pour objectif la réalisation d'une pré-programmation d'équipement. Les besoins, scolaire, péri-scolaire et petite enfance ont pu être quantifiés et décrits dans leur organisation avec le concours de l'ensemble des acteurs: élus, enseignants, Caisse d'Allocation Familiale, personnel de cantine, directrice de la halte garderie. Le pré-programme se décomposait en sous-programmes détaillés répondant aux besoins à moyen terme sur un site complexe.

La mission s'est poursuivie par une assistance auprès de la maîtrise d'ouvrage au long de la procédure de

concours de maîtrise d'œuvre. Trois équipes d'architectes et d'ingénieurs ont été sélectionnées et ont remis un projet de niveau esquisse. Les réponses produites ont été riches de propositions et de styles. Une critique technique de chaque projet a facilité leur comparaison selon des critères objectifs évoqués en commission technique et retranscrites aux membres du jury.

Cette mission a permis de déterminer les besoins et le périmètre d'intervention dans une vision à long terme de la commune, en soulignant les enjeux essentiels de son développement. Les réponses variées issues du concours ont fait ressortir un projet pour ses qualités urbaines et la justesse de son échelle. Le projet proposé comme lauréat est devenu une évidence et la qualité architecturale et urbaine contenue, pleine de promesses pour l'avenir des écoles de Pommiers.



Principe fonctionnel au RDC

■ Restructuration mairie/ école communale à St-Étienne-la-Varenne 2007
Maîtrise d'ouvrage : commune
Modalités de la mission : protocole avec contribution

La commune souhaite réorganiser l'ensemble des locaux regroupés dans le bâtiment mairie-école afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les services de la mairie et l'ensemble des services municipaux. Le bâtiment mairie-école est situé dans le centre-village de la commune.

Il abrite au rez-de-chaussée l'école, à l'étage la mairie, une garderie et un appartement. Ce bâtiment en pierres développe deux niveaux et a été agrandi dans la continuité de sa volumétrie d'origine.

Deux espaces extérieurs clos avec préaux s'organisent dans la continuité du bâtiment.

Les préaux sont aujourd'hui fermés et deux liaisons les relient à l'école primaire et maternelle. La place du village, attenante à l'école, se transforme en cour de récréation deux fois par jour par un système de chaînette qui clos symboliquement cet espace de jeu pour sécuriser l'évolution des enfants.

Après réflexion, les élus décident de conforter l'entité d'un bâtiment unique « mairie-école » en complément d'autres bâtiments communaux qui structurent le lien social autour de la place : salle des fêtes, bibliothèque, cantine scolaire, bar communal, terrain de sport et de loisirs. Une commission (élus, CAUE, HESPUL) étudie les hypothèses de réorganisation de l'équipement. Différentes organisations fonctionnelles sont proposées en soulignant les enjeux déterminants pour la réussite du projet :

- fonctionnels : différencier les flux (mairie, école), accessibilité des PMR, nouvel organigramme pour l'école et étude des nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs pour le programme de la mairie ;
- architecturaux : réhabilitation/ extension d'un bâtiment existant. L'HESPUL réalise une pré-étude sur le bâti existant, les programmes variés qu'il abrite, et la mixité des usages, ce qui permet de valider

le choix d'un nouveau mode d'énergie pour le chauffage de l'établissement (chaudière bois).

Les principes fonctionnels du programme sont :

- RDC : l'ensemble du rez-de-chaussée recevra le programme de l'école : 1 classe maternelle et 2 classes primaires (64 élèves), salles annexes (salle de repos/d'expression et déshabillage) ;
 - Étage : mairie et garderie.
- Cette répartition facilite l'interface entre les salles de classes et la place du village / cour de récréation. Cette organisation induit la construction d'un ascenseur pour l'accessibilité aux PMR des services de la mairie. Au rez-de-chaussée les salles de classes sont desservies depuis les espaces extérieurs protégés existants. Situés de chaque côté du bâtiment l'un donnera accès à une salle de classe et l'autre à deux. L'entrée principale existante desservira uniquement la mairie et la garderie.

La réorganisation de l'équipement mairie/école ne doit pas modifier la volumétrie/aspect extérieur du corps principal du bâtiment (perçements, ascenseur, escaliers de secours...). Les annexes de chaque côté pourront être traitées de façon plus contemporaine pour redonner à l'ensemble construit une nouvelle identité. Le pré-programme développe ces principes fonctionnels en quantifiant les besoins et en définissant les qualités intrinsèques à chaque espace.





Vue de l'École et de la Mairie / depuis le NORD

■ **Recherche de sobriété pour l'extension/restructuration du groupe scolaire à St-Loup**
 Juin 2007 - janvier 2008
 Maîtrise d'ouvrage: commune
 Modalités de la mission: protocole avec contribution

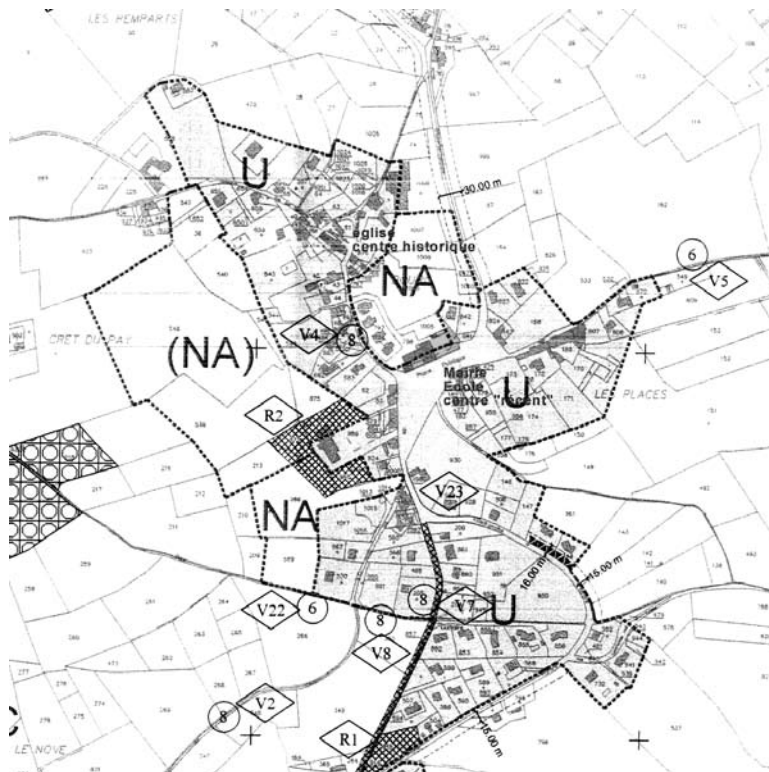
28

La mission consiste à définir et finaliser un pré-programme architectural pour une consultation restreinte d'architectes. L'élaboration des exigences programmatiques a été réalisée en étroite collaboration avec les élus.

Ce projet d'extension-réhabilitation du groupe scolaire existant doit faire face à une poussée démographique liée à l'urbanisation et au fonctionnement actuel du bâtiment scolaire.

Le programme architectural de l'école, élémentaire et maternelle, s'attache à faire valoir les conditions d'une bonne insertion dans le site général du village (silhouette en vision lointaine et rapprochée) et dans le pôle d'équipements publics déjà existants à proximité (mairie, parking, école existante).

Le pré-programme propose de réorganiser le fonctionnement interne, par une meilleure gestion des occupations dans l'espace (gestion des «flux») et dans le temps (horaires d'ouverture): extension redéfinition de la maternelle; extension de l'école primaire; création d'une cantine/garderie; création d'une mini crèche; réhabilitation de la mairie / accessibilité PMR; création d'une bibliothèque communale-scolaire / salle informatique communale-scolaire; restructuration et traitement des abords et du préau; Le projet devra contribuer à relier les deux centres de St-Loup: mairie Sud et église Nord.



Plan de zonage et cadastre - St-Loup

Les intentions architecturales exprimées par le maître d'ouvrage sont: une architecture sobre, économique et rationnelle. La beauté du projet devra naître de sa sobriété: simplicité et pureté des formes et matériaux, mise en valeur des jeux de lumières, d'ombres et de volumes simples, matériaux simples. Le projet privilégiera les savoir-faire constructifs traditionnels bien maîtrisés par les entreprises locales. Toute prouesse technologique ou formelle est à proscrire sauf justification forte en matière d'énergie ou d'intégration architecturale. Les matériaux utilisés devront être «sans entretien», durables et économiques et présenter un très bon vieillissement. Matériaux, formes architecturales, formes urbaines du projet, tout en pouvant être résolument contemporains, devront entretenir des liens et des relations avec l'existant. Le projet répondra aux exigences d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables. Le maître d'ouvrage ne souhaite pas s'orienter vers une démarche lourde de type «HQE» mais garde l'objectif d'une école à «basse consommation

d'énergie». Le projet devra intégrer la notion d'évolutivité du bâtiment pensée en terme de structure constructive et de fonctionnement. L'évolutivité est une sécurité programmatique par rapport au scénario démographique retenu, qui lui est très aléatoire. Enfin, les terrains «libres» entre la mairie et l'église au nord, seront probablement urbanisés à court ou moyen terme. Le projet pourra «amorcer» une probable extension par l'architecture: suggérer de futures voies, liaisons, places publiques, etc.

L'expérience du CAUE en matière d'énergies renouvelables, a conduit à s'orienter vers des exigences énergétiques poussées. L'implication du conseil municipal a contribué à définir et quantifier les besoins de chacun dans une synthèse dynamique. La sélection d'équipes de maîtrise d'œuvre a été opérée: choix et audition de 6 équipes. La maîtrise d'ouvrage a choisi comme lauréat le cabinet NASSO de Lyon.

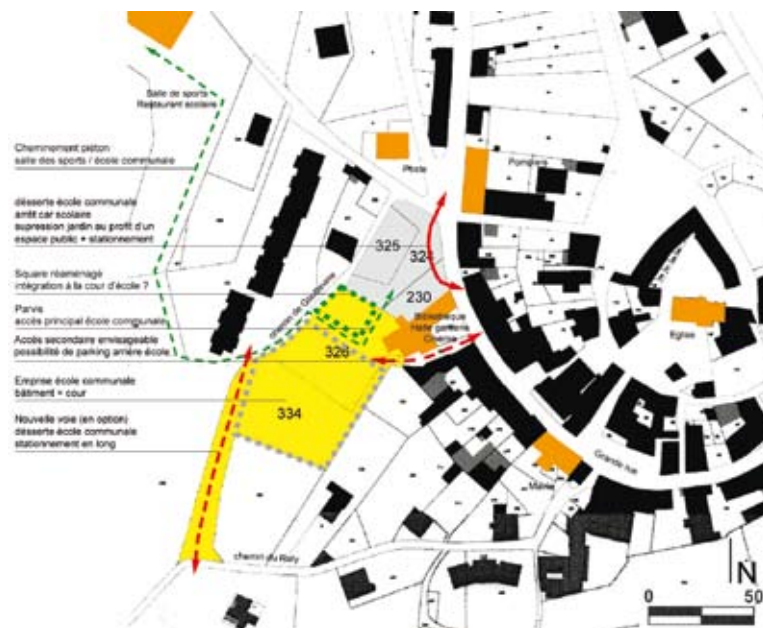
■ Construire en limite l'école communale à Montrottier
Février - Juillet 2007

Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: protocole avec contribution

L'école communale actuelle étant scindée sur deux sites et les besoins de la commune allant en augmentant au vu de l'évolution démographique, la commune de Montrottier souhaite construire une nouvelle école communale. Le choix du site s'est porté sur une parcelle située à l'entrée nord du centre bourg, à proximité de la halte-garderie et de la bibliothèque. Ce terrain possède une pente importante de 16% orientée sud-ouest. Le programme de l'école comporte six classes, 4 élémentaires et 2 maternelles. Le futur bâtiment doit d'ores et déjà prévoir l'emplacement d'une extension en vue de la création éventuelle d'une septième classe.

Un comité de pilotage composé d'élus, du personnel de l'école, de parents d'élèves, a participé au processus d'élaboration du pré-programme architectural de la future école. Pour cela trois visites d'écoles communales d'architecture contemporaine récemment réalisées ont été organisées: à St-Germain-sur-l'Arbresle, La-Tour-de-Salvagny et à Sourcieux-les-Mines. Ces visites ont permis de comparer et voir in situ les avantages ou inconvénients, liés à la programmation, l'aménagement spatial et les exigences environnementales et énergétiques.

Les points mis en évidence sont: la relation du futur équipement avec le centre bourg (cheminement piétons, déplacements voitures, dépose minute, stationnement, espaces publics), le programme fonctionnel et l'organisation schématique du futur bâtiment. Montrottier étant un village dépendant fortement de l'extérieur, la question



Scénario urbain: principes



Scénario urbain: hypothèses d'aménagement

de la voiture et du stationnement a été récurrente. Il a été décidé de ne pas sacrifier l'espace public piéton à la voiture qui appelle souvent des aménagements ultérieurs importants. Des questions aussi diverses que l'adaptation à la pente, l'intégration d'un équipement d'architecture contemporaine à proximité d'un centre

bourg ancien, le développement durable à travers la problématique énergétique ont été abordées; ces réflexions consignées au pré-programme sont susceptibles d'influer la qualité urbaine et architecturale du futur équipement.

■ Implanter un nouvel équipement à Orléanas 2007

Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: protocole avec contribution

La commune d'Orléanas a déjà engagé une réflexion sur la construction d'une nouvelle salle d'animation lorsqu'elle fait appel au CAUE: un groupe de travail a préparé des «fiches locaux» à partir d'auditions réalisées auprès des futurs utilisateurs. Le CAUE accompagne les élus, dans la rédaction d'un pré-programme, en vue de la consultation d'un maître d'œuvre, et incite en premier lieu, à réfléchir à la localisation de la salle.

La localisation projetée est une large zone réservée à ce type d'équipement dans le plan d'urbanisme récemment validé par la commune, à l'extérieur des zones urbanisées (les autres sites potentiels n'ont pas été retenus par les élus lors des études préalables du PLU et la zone intègre déjà des équipements sportifs communaux). Les caractéristiques du site sont précisées (desserte de la zone, présence d'aménagements pré-existants, spécificités «géographiques»-relief, ruisseau, panorama...) et mis en parallèle avec les besoins et exigences de la commune. Une première proposition énonce les contraintes du site et les souhaits de la commune. Le choix mis en avant tient compte de la continuité urbaine, de la limitation de l'étalement urbain

et de la conservation des espaces non construits, de la limitation de la place des véhicules dans le site. Ce qui semblait être des «évidences» d'aménagement ne convaincant pas, et pour obtenir un large consensus des élus, l'étude est complétée (tableau comparatif des éléments positifs et négatifs, plan masse et proposition d'aménagement). Cette démarche conjointe (visite du site, réunions de travail, présentation au conseil municipal), se conclut par une proposition qui semble faire consensus. La pré-programmation architecturale de l'équipement et la mise en place d'une consultation de maîtrise d'œuvre se poursuivent dans un climat d'échanges constructifs.



Schéma d'organisation du site



Proposition d'aménagement (avec la salle des sports).

> Vers de nouvelles urbanités



Juliéanas

Les réflexions urbaines et environnementales sur les territoires se développent (29 missions en 2007); au-delà de la forme architecturale elle-même, les problématiques d'évolution urbaine et territoriale sont souvent posées sur des échelles variables, le Pays, la communauté de communes, la commune: charte paysagère ou approche globale, extension ou restructuration de centre village, amélioration du cadre de vie, requalification de l'environnement paysager de l'habitat et des espaces d'activités.

À travers un accompagnement adapté, le CAUE essaie d'apporter un éclairage culturel aux enjeux locaux en lien avec les enjeux supra-communaux en s'efforçant d'enrichir les perspectives initiales des projets pour la valorisation de paysages ruraux et périurbains attractifs.



Terrains de jeux de l'école



■ Sous le bourg, des espaces publics à Juliéas 2007
Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: protocole avec contribution

La commune de Juliéas a sollicité l'assistance du CAUE pour définir les aménagements des espaces publics à envisager au pied du centre bourg. Souhaitant créer un nouveau parking public à l'ouest, la question de la requalification de l'espace public de liaison entre ce nouvel équipement et le centre bourg se pose. L'accompagnement de la commune vise à définir le pré-programme

fonctionnel et paysager de l'aménagement du site en étant vigilant sur l'extrême sensibilité paysagère du lieu qui constitue l'une des « vitrines » de la commune et ceci en 3 phases :

- l'analyse diagnostic avec le double objectif de création d'un espace de liaison avec une future aire de stationnement et la cohérence / lisibilité des espaces aujourd'hui morcelés pour divers usages ;
- la proposition d'un pré-programme d'intentions et de nouveaux usages en vue de la consultation de professionnels ;
- l'aide à la sélection d'un professionnel.

L'espace public à requalifier se compose de plusieurs micro-espaces, totalisant un peu moins de 4 000 m² et se décomposant comme suit : accroche au parking, espace sportif, espace mixte, promenade, talus vert. Ces espaces sont aussi utilisés par l'école en terrain de sport ouvert au public. Les travaux vont consister en une réorganisation et rénovation totale du site. Après un appel public à candidature de paysagistes, l'agence Éric-Pierre Ménard a été choisie.

■ Des franges pour les loisirs à St-Lager Mars 2007 - Juin 2007
Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: protocole avec contribution

La mission porte sur un accompagnement pour l'aménagement d'une zone de loisirs au cœur du village de St-Lager, entre le stade de football, la place de l'église et les espaces publics du centre-village. Ce village viticole situé au pied du Mont Brouilly entend améliorer l'aspect de ses abords et résoudre quelques problèmes fonctionnels. C'est la suite d'une précédente mission du CAUE menée en 2001 sur cette même zone. Si l'analyse diffère peu de la précédente étude, les propositions d'aménagement plus détaillées intègrent de nouveaux éléments de programme : local véhicules voirie/espaces verts + rangements (500 m²), implanté dans une optique de requalification de l'entrée du village par la CD 62, vestiaires, jeux de boules, jeux d'enfants, terrain multi-sports pour les jeunes, liaisons piétonnes, stationnements...

Hypothèse et enjeu : outre l'aménagement spécifique de la zone de loisirs et la liaison piétonne avec le centre, le projet par l'implantation du local véhicule voirie, permet d'initier la requalification de l'entrée du village (par la CD 62) en marquant l'accès à la zone de loisirs.

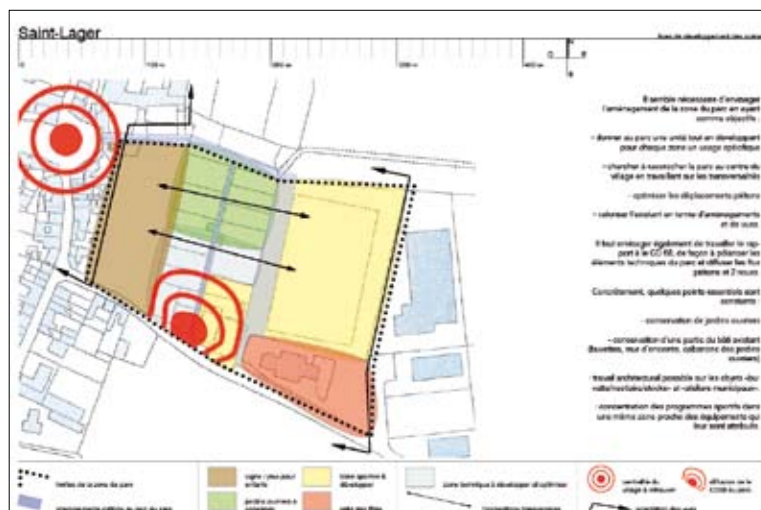


Schéma de principe d'aménagement



Étude d'implantation du préau

■ **Des espaces à imaginer:
un préau et un parking
à St-Nizier-d'Azergues
Juillet 2007**

**Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: avis**

La commune située dans la Haute Vallée d'Azergues prend contact avec le CAUE pour disposer de conseils sur deux points:

- l'agrandissement d'un parking proche de la mairie;
- la couverture de cet agrandissement de manière harmonieuse.

Le parking actuel situé au centre du village entre la place de l'Église et la place de la Mairie, est sous dimensionné pour répondre aux besoins actuels de stationnement. La couverture d'une partie du parking répond aux besoins exprimés par la population d'avoir un espace extérieur protégé des intempéries. Après visite du site, il semble intéressant de proposer une troisième fonction, celle de belvédère.

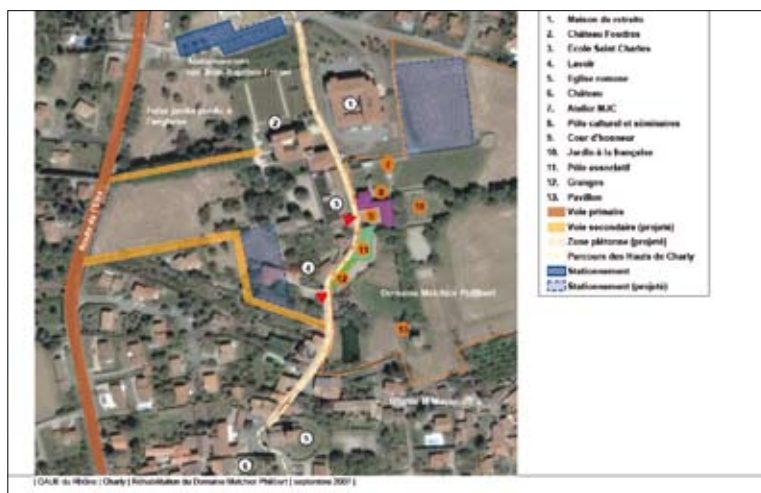
En effet la présence forte du paysage, la situation stratégique de cette place au centre du village concourent à envisager la création d'un lieu emblématique plutôt qu'une simple couverture. L'impact de la future couverture sur le paysage incite également à la recherche d'un traitement visant à mettre en valeur le site plutôt qu'une construction. Étant donnée l'échelle du projet, la mission d'accompagnement se rapproche d'une proposition d'aménagement sous forme de schéma. Les élus sont surpris puis séduits par la proposition, mais l'évolution du projet reste à ce jour en suspens.

■ **Trouver un rapport raisonnable
avec le patrimoine**

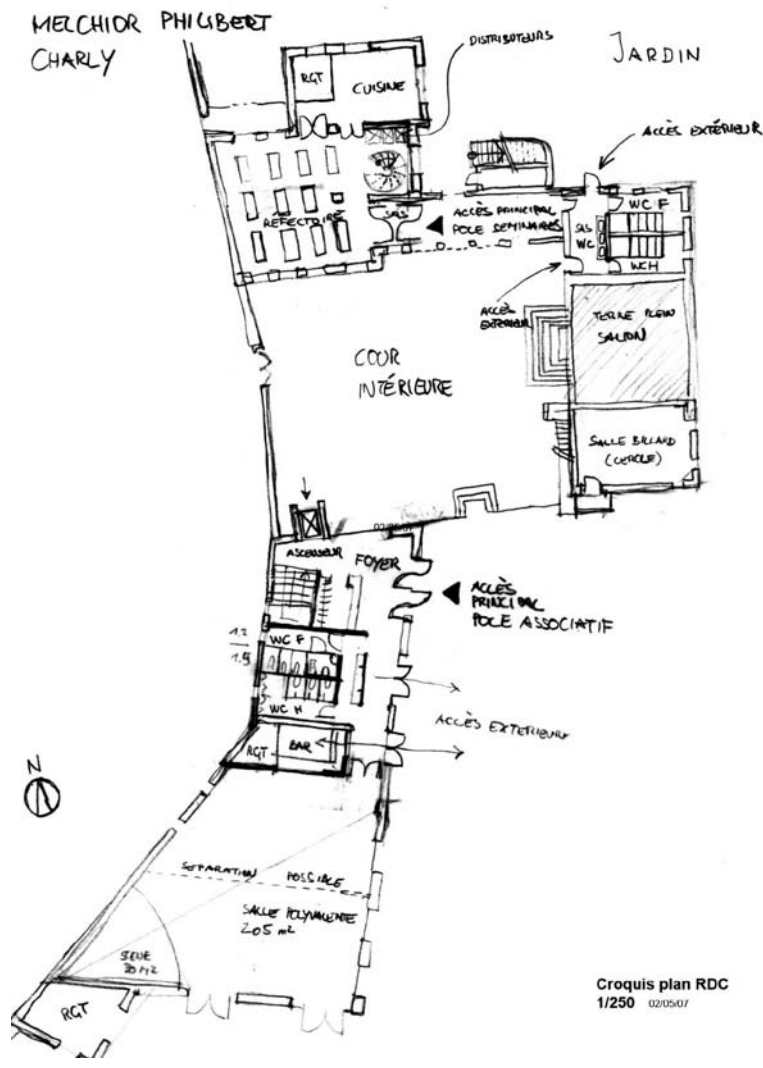
**L'évolution du domaine
Melchior Philibert à Charly
Octobre 2006 - Septembre 2007
Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission:
protocole avec contribution**

Sollicité par la commune de Charly, le CAUE du Rhône a réalisé une étude de pré-programmation architecturale sur les principaux bâtiments du Domaine Melchior Philibert. Il s'agit d'une propriété composée de plusieurs bâtiments et d'un parc d'environ 9ha, constituée au XVII^e siècle par un riche commerçant de soie. Actuellement, les deux bâtiments principaux, la maison des champs et les communs sont peu utilisés et en mauvais état. Suite au travail exemplaire des associations locales du patrimoine sur l'historique et l'état actuel du domaine, l'objectif de l'étude était de vérifier les possibilités d'accueillir un pôle associatif et un centre de séminaires, puis de définir les étapes pour engager le projet. Malgré la volonté des associations et le résultat encourageant de l'étude quant à la capacité des bâtiments, l'avenir de ce projet reste incertain. Projet initié de longue date (1978), conforté par l'achat du domaine par la commune, il interroge sur le devenir de ce type de patrimoine.

La lourdeur de l'investissement à l'échelle d'une petite commune et les difficultés de financement d'une telle réutilisation expliquent les délais d'actions. Un nombre important d'intervenants et le climat au sein de la maîtrise d'ouvrage influent le processus. Une question primordiale se pose à l'égard de la réhabilitation de ce patrimoine bâti et de la vision de sa réutilisation: à quel point adapter un bâtiment à une vocation nouvelle pour laquelle il n'a pas été conçu initialement? Quel niveau d'exigences dans la manière de percevoir le patrimoine bâti et ses transformations acceptables alors que l'environnement urbain initial a lui complètement changé? À l'évidence faute de moyens immédiatement mobilisables pour réaliser certains projets, le patrimoine risque de disparaître avant que ceux-ci n'aboutissent.



Le contexte de la propriété Melchior Philibert à Charly



Nouvelle vocation pour un patrimoine historique

Des projets complexes dans leurs contextes nécessitent une équipe de maîtrise d'œuvre sensible et capable d'élaborer une programmation qui prend en compte le caractère de l'ensemble du bâti tout en lui permettant d'accueillir un nouvel usage. La capacité des élus de formuler des exigences quant à un nouvel usage d'un bâtiment est essentielle pour la réussite du projet. L'évolution du patrimoine bâti a toujours fait l'objet de nombreuses adaptations, extensions et reconversions au fil des siècles et au gré de ses utilisateurs. À l'égard de la vision d'un patrimoine vivant et adaptable, ce qui lui garantit une longévité, l'attitude qui semblerait vouloir « figer » cette évolution est relativement récente. Dans ce processus perpétuel d'adaptation, se libérer du « poids » patrimonial ne veut pas dire ignorer l'histoire mais continuer à l'écrire avec les mots d'aujourd'hui.

■ Un nouveau centre tout en couleur à Francheville 2007

Maîtrise d'ouvrage: Commune
Modalités de la mission: Protocole avec contribution

La commune de Francheville s'inscrit dans une volonté de concertation et de sensibilisation de la population aux problèmes de la couleur et de l'architecture. Elle fait appel au CAUE, pour une étude de définition de couleurs à préconiser pour les enduits et les éléments de menuiserie extérieure. Cette stratégie identitaire participera à la valorisation de l'image du quartier du Châter. Elle vise aussi à faciliter l'approche des dossiers de rénovation de façades.

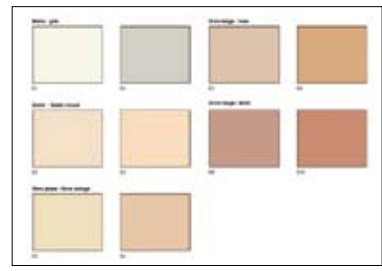
Après une analyse de l'existant (couleurs existantes, typologies de bâtis, séquences urbaines, pathologies), l'étude donne un cadre limitatif aux choix des couleurs des fonds de façade et des éléments de menuiseries.

L'analyse des différents types de façades (pierres, enduite, béton, pisé) préconise des conseils pratiques en fonction de la nature du mur à rénover. Le but est de faire partager au plus grand nombre, qu'un mur en pierres ne doit pas forcément être apparent mais parfois être protégé et recouvert totalement ou à pierres-vues d'un enduit à base de chaux. De même pour les murs en pisé ou en mâchefer, où le caractère respirant doit être conservé par l'application d'enduits à la chaux. L'étude souligne la nécessaire appropriation de l'environnement pour imaginer des couleurs de façades en fonction de celles qui jouxtent le bâtiment afin de créer une harmonie dans la variété des couleurs possibles.

L'objectif n'est pas d'uniformiser les ambiances des rues mais d'orienter la cohérence urbaine du quartier du Châter.



Mise en évidence de la couleur des éléments de menuiserie



Proposition d'une palette générale des enduits

■ Terrains agricoles et projets d'habitats à Saint-Symphorien-d'Ozon 2007

Maîtrise d'ouvrage: commune
Modalités de la mission: protocole avec contribution

La commune de Saint-Symphorien-d'Ozon souhaite engager la pré-programmation urbaine et environnementale d'une zone d'urbanisation future à vocation d'habitat sur un secteur proche du centre ville « Le Carton », dont elle possède pour partie la maîtrise foncière. Elle demande l'accompagnement du CAUE pour cette réflexion, en vue de définir les enjeux du site, les orientations d'aménagement possibles, prenant en compte le contexte environnemental et urbain et l'accueil de typologies

variées de logements.

La mission se décompose en 3 phases :

- Analyse et diagnostic du site et de ses relations à la trame urbaine et environnementale;
- Description des enjeux géographiques et démographiques. Un terrain en pente, une pression foncière nouvelle et une zone qui doit prendre en compte l'orientation (coteau exposé au sud, vue sur les balmes), la question de l'eau (problème d'infiltration et de réseau lié à la proximité de l'Ozon) et la mixité sociale demandée par la commune;
- Faire comprendre la logique territoriale: mettre en parallèle le dernier secteur aménagé en lotissement de 70 lots sur 8 ha et une possible densification sur les terrains du Carton.

Propositions de scénario avec 2 stratégies possibles :

- Scénario A - l'envahissement: réaliser une couture entre les différentes entités du village;
- Scénario B - la possibilité du vide: maintenir un corridor vert et aménager un vide, un parc... C'est ce parti qui a été retenu.

Orientations d'aménagement et recommandations urbaines et environnementales :

- Maintien du corridor et création d'un parc en entrée de ville;
- requalification de la N7 pour préparer l'urbanisation de la partie ouest du secteur;
- Favoriser les chemins de l'eau en se servant d'éléments techniques pour travailler le paysage et l'arrosage des jardins dans le futur plan d'aménagement du secteur;
- Favoriser les déplacements doux pour limiter les déplacements voitures et traiter les espaces de circulations automobiles en préservant au maximum les surfaces perméables;
- Mettre en place une logique d'implantations dans la pente privilégiant les orientations au sud;
- Encourager le recours aux énergies renouvelables: mise en place d'un réseau commun de chaleur;
- Mettre en place une concertation avec les propriétaires des tenements du périmètre et à l'échelle communale.



Vue aérienne du territoire Sud-Est lyonnais

La pré-programmation s'ordonne suivant :

- La densité en partant sur un ratio de 30 logements à l'hectare, ce qui représente une opération de 240 logements environ à échelonner sur 5 années;
- La mixité sociale pour compenser le déficit de logements sociaux de la commune, avec un objectif d'au moins 30% de logements sociaux;
- La diversité « d'habiter »: obtenir différents programmes, suivant trois modèles:

- 1- logements individuels, en bande ou en lots libres
- 2- logements collectifs, sous forme de petits collectifs en R+2
- 3- logements intermédiaires.

L'accompagnement pour le développement de ce projet nécessitera un conducteur d'opération ou un AMO spécialisé en complément du choix d'un aménageur.

La possibilité d'utiliser une AEU (analyse environnementale de l'urbanisme) pour valider les contraintes environnementales est à envisager.



Scénario d'un parc urbain en entrée de ville

■ Requalifier la zone d'activités « Les Martinets » au Pays de l'Arbresle 2007

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)
Modalités de la mission : protocole avec contribution

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle est compétente en matière d'aménagement et de création de zone d'activité sur son territoire. Elle a décidé d'engager une réflexion sur la requalification de la zone d'activité intercommunale des Martinets située sur les communes de l'Arbresle, Éveux et Sain-Bel, et sollicite le CAUE pour l'accompagner dans l'élaboration du programme de requalification des espaces publics et le suivi qualitatif des projets d'aménagement.

La mutation progressive de cette zone en un secteur commercial s'accéléralant avec la construction récente d'une nouvelle surface commerciale et d'autres implantations commerciales, une réflexion sur la cohérence du développement urbain s'avère indispensable dans une perspective de développement durable.

Cela se traduit par la formulation de préconisations et l'élaboration d'un schéma prioritaire d'aménagement, qui conduit les élus à retenir comme projet l'aménagement de la rue Claude Terrasse, épine dorsale de la zone d'activité.

Les besoins en déplacements se traduisent par une augmentation de la charge du trafic routier sur les voies secondaires et primaires adjacentes et par une nouvelle demande en stationnement.

Face à ce constat, il convient :

- de sécuriser les voies, les carrefours et les accès aux parcelles tout en les hiérarchisant ;
- de traiter le stationnement et la circulation interne à la zone en fonction des besoins ;
- de limiter les nuisances (notamment sonores) vis-à-vis des riverains en organisant au mieux la circulation et le stationnement.

Les aménagements envisagés sont de deux types :

- 1/ La requalification partielle de la rue Claude Terrasse :
 - aménager la rue avec une bande de stationnement ponctuée d'arbres d'alignement du côté le plus opportun, la largeur disponible variant de 11,86 m à 12,73 m ne permettant pas d'avoir un stationnement des deux côtés de la rue ;
 - réaliser des trottoirs dont la largeur fluctuera pour compenser les variations dimensionnelles de la largeur de l'emprise actuelle selon des profils schématiques.

- 2/ La création d'un rond-point pour organiser la sortie de plusieurs parcelles commerciales sur la rue. Au niveau paysager, les aménagements proposés poursuivront ceux déjà réalisés à l'entrée de la zone, au rond-point d'entrée de la ville de l'Arbresle.

L'étude de requalification partielle de la rue Claude Terrasse est sur le point d'être confiée par la CCPA à une équipe de maîtrise d'œuvre.



Schéma d'aménagement



ZAE de Clape-Loup - Ste-Consoce



ZAE de Chapenay - Lentilly



ZAE de Montepy - Fleurieux-sur-l'Arbresle

■ Pour des parcs d'activités de qualité sur l'Ouest lyonnais Juillet 2007

Maîtrise d'ouvrage:
Syndicat mixte ACCOLADE
Modalités de la mission:
Protocole avec contribution

Après la remise en 2006 d'un rapport d'étude portant sur des recommandations environnementales, urbaines et architecturales pour la création, l'extension et la requalification des zones d'activités économiques, le CAUE du Rhône a accompagné en 2007 le Syndicat mixte ACCOLADE (Assemblée des Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement) dans une action de communication.

À travers un numéro spécial de « la lettre de l'Ouest lyonnais », il s'est agi de rappeler les enjeux de la requalification des zones d'activités, les moyens d'actions disponibles pour imaginer de véritables parcs d'activité, s'appuyant sur des chartes environnementales et un management environnemental. Cette action d'information vise à sensibiliser tous les acteurs du territoire concerné (élus, aménageurs, entreprises) à l'occasion de l'aménagement de zones existantes, de leur extension ou à l'occasion de nouveaux projets. Maîtriser de nouvelles méthodologies pour un aménagement plus qualitatif (chartes d'environnement, AEU analyse environnementale sur l'urbanisme) s'engager dans des démarches de projets faisant appel

aux professionnels, ce sont autant de perspectives nouvelles pour assurer le respect de l'environnement, la qualité paysagère des sites de l'Ouest lyonnais en vue d'une image territoriale renouvelée.

Améliorer la qualité des lotissements



Parc des Lumières - St-Priest



- **Commission lotissement**
12 janvier, 15 mai, 17 juillet, 18 septembre, 16 novembre, 7 décembre 2007.
La commission lotissement composée de la DDE du SDAP et du CAUE du Rhône a poursuivi son travail d'analyse préalable des projets de lotissement, en amont du dépôt du permis de lotir.

- **Charte et Séminaire**
«Qualité des lotissements»
13 décembre 2007 au CAUE
En partenariat avec le SNAL.

Le travail d'élaboration d'une charte entre tous les acteurs du projet de lotissement a été repris dans une perspective de signature en 2008, en s'appuyant sur des expériences réussies de charte menées dans divers départements ainsi que sur la méthodologie du Séminaire Robert Auzelle sur l'art urbain. Un nouveau texte a été soumis à l'ensemble des professionnels présents qui ont pu chacun s'exprimer sur leurs attentes et leurs engagements. Il a été convenu de mobiliser les élus après les élections municipales sur cette question.

Accompagnement architectural - Concours d'architecture

Grand Lyon

Bron (MO Conseil Général)	Restructuration IDEF	Avis
Caluire-et-Cuire (MO OPAC 69)	Construction logements et crèche	Avis
Charbonnières-les-Bains	Restructuration/extension mairie	Avis
Corbas	Extension collège et création gymnase	Avis
Décines (MO Conseil Général)	Construction demi-pension	Avis
Francheville (MO OPAC 69)	Construction logements	Avis
Francheville (MO SEMCODA)	Construction gendarmerie intercommunale	Avis
Givors	Reconstruction ébtb hébergement EHPAD	Avis
Meyzieu	Construction centre social	Avis
Meyzieu	Réhabilitation groupe scolaire J.Prévert	Avis
Meyzieu (MO SYMALIM)	Création centre interprétation eau et nature	Avis
Oullins (MO SYTRAL)	Prolongement ligne B métro	Avis
St-Genis-Laval (MO Conseil Génl)	Restructuration collège J.Giono	Avis
Ste-Foy-les-Lyon (MO SERL)	Construction nouveau siège CNFPT	Avis
Tassin-la-Demi-Lune	Restructuration groupe scolaire Baraillon	Avis
Vlx-en-Velin (MO Conseil Général)	Restructuration 2 collèges	Avis
Villeurbanne (MO SYTRAL)	Parc relais de la Soie	Avis

Hors Grand Lyon

Ampuis (MO OPAC 69)	Construction foyer d'hébergement	Avis
Communay (MO Conseil Général)	Restructuration/extension collège H.Berlioz	Avis
St-Laurent-d'Agnay	Construction équipement sportif et assoc.	Avis
St-Martin-en-Haut	Construction cantine municipale	Avis
Soucieu-en-Jarrest (MO IRA)	Construction logements collectifs	Avis
Tarare	Requalification bât. indus. en pôle culturel	Avis
Villefranche (MO Cté d'agglo.)	Construction scène musiques actuelles	Avis

Consultations d'architectes sans remise de prestations

Hors Grand Lyon

Bessenay	Construction bâtiment péri-scolaire	Avis
Brignais	Construction relais assistantes maternelles	Avis
Juliénas	Espaces publics du bourg (paysagistes)	Avis
Pollionnay	Construction médiathèque	Avis
Rivolet	Aménagements esp. publics (paysagistes)	Avis
St-Andéol-le-Château (MO OPAC 69)	Construction logements «Coteau du parc»	Avis

Pré-programmation architecturale et fonctionnelle de bâtiments publics / privés

Grand Lyon

Charly	Domaine Melchior Philibert	Étude protocole
--------	----------------------------	-----------------

Hors Grand Lyon

Aveize	Réhabilitation salle polyvalente	Étude protocole
Condrieu	Extension salle polyvalente de l'Arbuel	Étude protocole
Lucenay	Restructuration et extension école	Étude protocole
Pommiers	Extension/réhabilitation groupe scolaire	Étude protocole
Fleurieux-sur-l'Arbresle	Restructuration/extension école communale	Étude protocole

Pré-programmation architecturale et fonctionnelle de bâtiments publics / privés

Haute-Rivoire	Extension école communale	Étude protocole
Montrottier	Construction école communale	Étude protocole
Orliénas	Construction salle d'animation	Étude protocole
Riverie	École communale	Avis
Sain-Bel	Réorganisation des bâtiments scolaires	Avis
St-Étienne-la-Varenne	Restructuration mairie/école communale	Étude protocole
St-Laurent-d'Oingt	Construction groupe scolaire	Étude protocole
St-Loup	Extension groupe scolaire	Étude protocole
St-Romain-de-Popey	Construction groupe scolaire	Étude protocole

Accompagnement architectural pour bâtiments publics / privés

Grand Lyon

Francheville	Étude d'implantation de 3 équipements	Étude protocole
--------------	---------------------------------------	-----------------

Hors Grand Lyon

Civrieux-d'Azergues	Reconversion caserne pompiers et aménagement place église	Avis
Coise	Pôle culturel et extension école	Avis
Duerne	Restructuration salle des fêtes	Avis
St-Nizier-d'Azergues	Implantation préau	Avis
Villefranche-sur-Saône	Construction auvent groupe scolaire Bellini	Avis
Yzeron (ARAIRE)	Transfert maison d'exposition	Avis

Aide à l'instruction des autorisations d'urbanisme

Grand Lyon

Bron	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole
Caluire-et-Cuire	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole
Givors	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole

Hors Grand Lyon

L'Arbresle	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole
Brignais	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole
Genas	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole
Villefranche-sur-Saône	Assistance architecturale et urbaine	Étude protocole

Sous-total Grand Lyon : 22 missions

Sous-total Hors Grand Lyon : 37 missions

Sous-total : **59 missions**

Accompagnement urbain et environnemental

Recommandations urbaines - Extension / restructuration urbaine

Grand Lyon

Grigny	Assistance architecturale et urbaine (ZAC de Chantelot)	Étude protocole
--------	---	-----------------

Hors Grand Lyon

Acolade	ZAE livret d'information	Étude protocole
L'Arbresle (MO CCPA)	ZA les Martinets et la Safranière	Étude protocole
Avenas	Aménagement entrée du village	Étude protocole
Bagnols	Réflexions préalables urbanisme	Étude protocole
Genas	Zone d'urbanisation future d'habitat	Étude protocole
Lozanne	Accpt projets urbains et architecturaux	Avis
Morancé	Préconisations urbanisme hameau chapelle	Avis
St-Mamert	Achat d'un terrain pour logements	Avis
St-Symphorien-d'Ozon	Pré-prog. aménagement secteur du Carton	Étude protocole

Accompagnement urbain et environnemental		
Recommandations urbaines - Extension / restructuration urbaine		
St-Symphorien-sur-Coise	Projet d'urbanisation site des roches	Avis
Ternand	Implantation logements collectifs	Avis
Villefranche-sur-Saône	Étude de cadrage urbain quartier gare	Étude protocole

Espaces publics / centralité		
Hors Grand Lyon		
La-Chapelle-sur-Coise	Réaménagement espaces loisirs Lafay	Avis
Dommartin	Espaces publics et logements du centre	Étude protocole
Larajasse	Chapelle St-Pierre et esp. publics centre	Avis
Riverie	Place du marché	Avis
Ste-Catherine	Aménagement centre bourg	Avis
St-Jean-la-Bussière (MO DDE 69)	Aménagements espaces publics	Avis
St-Lager	Aménagement zone de loisirs	Étude protocole
Simandres	Espaces publics secteur de l'école	Étude protocole

Amélioration urbaine		
Grand Lyon		
Francheville	Nuancier de façades quartier du Châter	Étude protocole
Hors Grand Lyon		
Odenas	Adaptation nuancier des couleurs	Avis
Oingt	Nuanciers couleurs de façades	Étude protocole

Documents d'urbanisme		
Amplepuis	Association / information PLU	Avis
Belleville	Association / information ZPPAUP	Avis
Mornant (MO COPAMO)	Association / information PLH	Avis
Pays Beaujolais	Association / information charte paysagère et SCOT	Avis
Yzeron	Association / information PLU	Avis
Sous-total Grand Lyon : 2 missions		
Sous-total Hors Grand Lyon : 27 missions		
Sous-total : 29 missions		

Total : 88 missions

Contacts et informations sur études ou projets		
Bibost	Réaménagement bâtiment école	Avis
Chambost-Longessaigne	Restructuration mairie	Étude protocole
Chambost-Longessaigne	Extension école communale	Étude protocole
Chevinay	Acquisition maison en centre bourg	Avis
Cté Communes Hauts du Lyonnais	Projet Parc Éco-Habitat	Avis
Dardilly	Projet d'étude clôtures	Avis
Décines-Charpieu	Charte des enseignes	Avis
Miribel-Jonage	Plan directeur, concertation	Avis
Ste-Consorte	Extension/requalification ZAE Clape-Loup	Avis
St-Cyr-sur-le-Rhône	Projet de nouvelle mairie	Avis
St-Germain-au-Mont-d'Or	Extension restaurant scolaire	Avis
St-Maurice-sur-Dargoire	Entretien parcs boisés communaux	Avis
Souzy	Bâtiments communaux	Étude protocole



(1)



> Le conseil d'administration (au 31 décembre 2007)

Président du CAUE

Paul Delorme vice-président du Conseil général du Rhône

Représentants de l'état

Pierre Franceschini architecte des bâtiments de France, chef du S.D.A.P.
 Vincent Amiot directeur départemental régional de l'Équipement
 Hervé Piaton directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt
 Bernard Javaudin inspecteur d'Académie

Membres élus des collectivités locales

Georges Linossier conseiller communautaire (Grand Lyon) - Bron
 Henri Thivillier conseiller communautaire (Grand Lyon) - Vénissieux
 Michel Reppelin conseiller communautaire - vice-président Grand Lyon - Collonges
 Bruno Polga conseiller général du canton de St-Priest
 Michel Havard conseiller général du canton de Lyon 5^e
 Paul Delorme conseiller général du canton de Mornant

Représentants des professions concernées

Victor-John Vial-Voiron conseil régional de l'Ordre des architectes
 Laurent Bansac syndicat des Architectes du Rhône
 Gabriel Denuzière délégué CAPEB du Rhône
 Stéphane Jarguel délégué Chambre départementale des Géomètres-experts.

Personnes qualifiées

Richard Plottier architecte
 Annie Tardivon paysagiste

Personnes élues par l'assemblée générale

François Baraduc conseiller général du canton de l'Arbresle - Président de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle.
 Jean-Charles Castel urbaniste, CERTU
 Bruno Charvet président de l'Union des maires ruraux, maire du Bois-d'Oingt
 Denis Eyraud architecte, président de l'UCL (Union des Comités d'Intérêts Locaux)
 Jean-Jacques Faure architecte-urbaniste (président ARA SFU)
 Didier-Noël Petit architecte-Urbaniste (agence Didier-Noël Petit et associés)

Représentant élu du personnel

Jocelyne Durand-Vallet déléguée du personnel

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2007 (23 mai et 3 décembre) s'attachant à débattre des actions engagées mais aussi de l'organisation interne.

(1) À l'occasion du départ de M. Charles Delfante une rencontre à été organisée le mercredi 31 janvier 2007 autour de la présentation et signature de l'ouvrage *Plans de Lyon, 1550-2006, portraits d'une ville en présence des auteurs, Charles Delfante, architecte D.P.L.G. et Jean Pelletier, géographe.*

> Les adhérents

Communes et Communautés de communes

Anse • Aveize • Beaujeu • Bessenay • Bois-d'Oingt • Bibost • Brindas • Bron • Brussieu • Caluire-et-Cuire • Cenves • Charentay • Charly • Chassagny • Chasselay • Chatillon-d'Azergues • Chaussan • Chazay-d'Azergues • Chevinay • Civrieux-d'Azergues • Cogny • Dardilly • Denicé • Dommartin • Dracé • Émeringes-en-Beaujolais • Éveux • Feyzin • Fleurie • Francheville • Genas • Grézieu-la-Varenne • Grigny • Haute-Rivoire • Joux • Juliénas • L'Arbresle • La-Chapelle-sur-Coise • La-Tour-de-Salvagny • Lamure-sur-Azergues • Larajasse • Légnay • Lentilly • Les Chères • Létra • Liergues • Limas • Longessaigne • Lozanne • Marcilly-d'Azergues • Marnand • Messimy • Meys • Montagny • Montrottier • Mornant • Neuville-sur-Saône • Odenas • Pollionnay • Pommiers • Poule-les-Écharmeaux • Quincieux • Régnié-Durette • Rillieux-la-Pape • Riverie • Rivolet • Sain-Bel • Ste-Catherine • Ste-Colombe • Sathonay-Camp • Savigny • Sérézin-du-Rhône • Simandres • Soucieu-en-Jarrest • Sourcieux-les-Mines • Souzy • St Cyr-sur-Rhône • St-Didier-sous-Riverie • St-Étienne-la-Varenne • St-Forgeux • St-Genis-l'Argentière • St-Georges-de-Reneins • St-Germain-au-Mont d'Or • St-Jean-d'Ardières • St-Julien-sous-Montmelas • St-Lager • St-Laurent-d'Agnay • St-Laurent-d'Oingt • St-Laurent-de-Chamousset • St-Marcel-l'Éclairé • St-Martin-en-Haut • St-Maurice-sur-Dargoire • St-Pierre-de-Chandieu • St-Pierre-la-Palud • St-Romain-de-Popey • St-Romain-en-Gal • St-Symphorien-d'Ozon • St-Symphorien-sur-Coise • St-Vérand • Tarare • Ternand • Theizé • Tupin-et-Semons • Vaugneray • Vénissieux • Villechenève • Villefranche-sur-Saône • Villeurbanne • Vourles • Yzeron.

C.C. Chamousset-en-Lyonnais • C.C. des Hauts du Lyonnais • C.C. du Beaujolais Nizerand-Morgon • C.C. du Pays de l'Arbresle • C.C. du Pays du Bois-d'Oingt • C.C. du Pays Mornantais.

Organismes

ADTR • ALE de l'Agglomération Lyonnaise • ARASFU • BTP Rhône • Fédération du Bâtiment Rhône-Alpes • HESPUL • Maison de l'Habitat de Villefranche • Musée Urbain Tony Garnier • Patrimoine Rhônalpin • SERL • Syndicat de l'Ouest Lyonnais • UCIL • UDAF du Rhône • UNCMI Rhône-Alpes.

Établissements scolaires

Collèges: des Pierres Dorées • Pierre et Marie Curie
Lycées: Ampère • Blaise Pascal • Jean-Paul Sartre • A.Cuzin • H.Boucher • St-Just
SEPR
auxquels s'ajoutent 6 professionnels.

L'assemblée générale du 22 juin 2007 n'ayant pas atteint le quorum une nouvelle assemblée a été convoquée le 6 juillet 2007 avec pour ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2006
- Rapport moral de l'exercice 2006
- Rapport financier de l'exercice 2006
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes 2006
- Programme et vote du budget 2007

Le nombre d'adhérents (145) ayant acquitté leur cotisation au 31/12/07 est en progression constante depuis plusieurs années. Ce sont les collectivités qui représentent l'essentiel des adhérents (80%) soit près de 50% des communes du Rhône.

Évolution du nombre d'adhérents depuis 2004

Catégorie	2007	2006	2005	2004
Individuels/Professionnels	2	2	2	
Communes	116	107	103	91
Sociétés professionnelles	4	7	4	7
Organismes/associations	14	13	15	12
Établissements scolaires	9	11	7	7
Total	145	140	131	117



> L'équipe d'animation ⁽¹⁾

Direction	Catherine Grandin-Maurin	architecte-urbaniste	
	Sylvie Jendrzyczak	assistante de gestion	
	Virginie Chaignion	assistante administrative	
	Muriel Teston	chargée d'accueil et de diffusion	
	Frédéric Tangay	agent d'entretien et de maintenance	
Animation/Événements	Béatrice Cohen	assistante de projets	
	Communication	Nathalie Michon	chargée de communication
		Xavier Guillon	technicien communication visuelle
	Delphine Lavy	graphiste, scénographe	
Documentation	Jocelyne Durand Vallet	documentaliste	
	Christine Archinard	documentaliste	
Formation	Jacques Sordoillet	architecte, chargé de la formation	
Projets transversaux	Philippe Dufieux	historien, chargé de projets	
	Mireille Lemahieu	paysagiste conseiller	
	Jean-Paul Brochot	conseiller service éducatif	
Conseils aux particuliers et aux collectivités	Christian Le Dain	urbaniste, directeur d'études	
	Bruno Cateland	architecte conseiller	
	Romain Froment	architecte conseiller	
	Damien Gallet	architecte conseiller	
	Ludovic Ghirardi	architecte conseiller	
	Laurent Mayoud	architecte conseiller	
	Raphaël Morel	architecte conseiller	
	Didier Richard	architecte conseiller	
	Pierre-Yves Rustant	architecte conseiller	
	Valérie Saillard	architecte conseiller	
	Thierry Saunier	architecte conseiller	
	Christophe Trabet	architecte conseiller	
	Peter Wendling	architecte conseiller	
		Agnès Deldon	paysagiste conseiller
		Vincent Moineau	paysagiste conseiller

(1) au 31 décembre 2007

L'équipe d'animation se compose au 31 décembre 2007 de 30 salariés. (29 en 2006). Les mouvements de personnel ont été les suivants : démission d'un chargé de projet, recrutement de 2 paysagistes conseillers à temps très partiel, ce qui représente une baisse d'effectif malgré un nombre plus important de salariés auquel s'est ajouté un congé de maternité de juin à décembre.

> Coordination

Coordination et relations extérieures

Des réunions régulières de coordination entre les conseillers, les chargés de projets, l'équipe administrative permettent de maintenir une cohérence dans la programmation des actions au CAUE et sur le terrain ainsi qu'un échange de pratiques entre les conseillers. Des entretiens annuels ont lieu avec chaque personne de l'équipe ainsi que des réunions mensuelles avec le délégué du personnel. Régulièrement l'équipe participe à des rencontres extérieures, colloques, afin de maintenir son niveau de connaissance et son réseau de relations extérieures. Citons cette année :

- rencontres avec les principaux supports de la presse
- rencontre avec les principales institutions : DDE du Rhône, DIREN, DRAC, Conseil régional, ALE, Ferme du Vinatier, Maison de la Confluence, Office du Tourisme, Agence d'urbanisme du Grand Lyon...

43

> Les apports externes

À l'équipe d'animation est venu s'ajouter pour mener à bien ses missions 11 vacataires dont un en remplacement d'un congé de maternité. 2 étudiants ont été accueillis pour leur stages en urbanisme et en architecture. 5 prestataires assurent les tâches régulières d'expertise comptable, juridique, informatique et une trentaine de professionnels ont été associés aux actions.

Vacataires

Virginie Malbos, Marceau Andrieux, Sandra Bassinet et Martin Radisson, assistants d'accueil • Julia Louchard, animateur de formation • Hélène Duhoo, intervenante • Nadine Georgel, traductrice et correctrice • Julien Brochot, chargé de communication • Delphine Godefroy et Nathalie Bertrand, conférencières • Quoc-Tuy Tran, chargé d'étude.

Stagiaires

Maël Méralli-Ballou, Institut d'Urbanisme de Lyon • Marine Carpentier, Crespa • Muriel Poncet, École d'architecture de Saint-Étienne • Hugo Chevassus, Collège F. Dolto à Chaponost.

Prestataires

Aidel • Thierry Bouchex, communication visuelle • CIRIDD • Cabinet Debrun • Cabinet Valexper • Divergent • Chantal Dugave, artiste • Edit'File • Centre de Formation à la Réhabilitation du Patrimoine Architectural École d'Avignon • Orchestre «Elyps» • INRP • Latitude Cartagène • Musée Gadagne • Montfort Presse Communication • Mégard architecture • Oikos • Profil • RVB • Tramway communication • Guy Tapie • Urba_Site • Au*m, Caroline Barrès, JB.Cremnitzer, Marjolaine Chomel, Nicolas Detry, Lionel Engrand, Agence Houyez, Richard Klein, Christian Marcot, Agence Teckné, architectes • Gilles Aymard, Cédric Cottaz, Matthieu Cellard, Denis Palanque, Marie-Pierre Vincent, photographes.

> La formation continue

En 2007 les dépenses de formation ont été de 5 460 € pour un montant de 7 416 € versé au fonds formation FAF Habitat. Le crédit de 1 996 € sera donc reporté pour les actions de formation de 2008.

Formations suivies en 2007 :

- 8 personnes ont suivi une formation intitulée « Réglementation thermique ».
- 1 personne a suivi une formation intitulée « Assistance aux paramétrages sur site - formation sur le B.O.I ».
- 1 personne a suivi une formation intitulée « Photoshop : initiation ».
- 4 personnes ont suivi 2 journées de formation intitulée « Administration et paramétrage du portail Webportal ».
- 8 personnes ont suivi une formation intitulée « Formation aux modules de gestion du site internet ».
- 1 personne a suivi des cours d'espagnol.

> Les locaux et l'informatique

Travaux

Plusieurs travaux ont été réalisés sur le bâtiment :

- Installation d'un rideau d'air chaud au rez-de-chaussée pour améliorer la thermie du hall.
- Pose de film solaire sur les vitrages exposés à l'ouest pour réduire le rayonnement intensif d'été.
- Nouveau câblage informatique.
- Travaux de peinture des locaux de bureaux du second étage.

Informatique, bureautique et audiovisuel

En 2007, le CAUE a procédé au changement de contrat des photocopieurs : abandon du contrat avec la société Rank Xerox et passation d'un contrat de location et d'entretien des matériels photocopieurs par la société Rex Rotary (un copieur couleur en réseau, un copieur noir et blanc en réseau, un copieur noir et blanc).

Les achats informatiques et audiovisuels ont porté sur :

Changement et mise à jour du pac informatique :

- Installation et mise à jour Window server 2003
- Installation serveur Sage, assistance et installation SuperDOC et FileMaker
- Sauvegarde Retrospect v7.5
- Installation et paramétrages anti-virus
- Remplacement de 2 postes PC Dell Optiplex
- Remplacement de 7 postes Imac et PowerMac par des MacMini et MacPro à écrans plats avec mise à jour MacOS X
- Migration en MacOS X de 5 postes PowerMac, eMac G4, iMac Snow et Powerbook
- Installation de 2 stations graphiques portables PC Windows
- Mise en place d'une solution anti-spam MailinBlack pour 20 boîtes mail
- Achat de deux licences Adobe Creative Suite CS3 Design Premium MacOS
- Achat de deux licences InDesign
- Achat d'une licence Autocad light
- Achat d'une Imprimante HP Laserjet P30005x



> Rapport financier sur l'exercice 2007

L'ensemble des produits d'exploitation (hors produits financiers et exceptionnels) progresse de **621 723 €** cet exercice.

La réactualisation du montant de la TD CAUE (+ 617 291 € pour 2007) est la source essentielle de cette évolution.

De plus, nous pouvons noter un rappel de cette taxe sur les trois exercices antérieurs dont le montant est comptabilisé dans le compte « Produits divers sur exercices antérieurs » (2 006 288 €).

La cession de valeurs mobilières de placement nécessaire au bon fonctionnement de notre association a dégagé une plus-value financière de **76 338 €**.

L'ensemble des charges d'exploitation en augmentation de 6,5% provient essentiellement du poste « charges externes » tandis que les frais de personnel restent stables.

Au vu de ces éléments, un bénéfice d'exploitation de **193 417 €** est constaté. Grâce aux produits exceptionnels et financiers, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 2 284 775 €.

Le montant des investissements de l'année 2007 s'est élevé à 34 751 € :

Agencements divers	7 756 €
Matériel de bureau et informatique	26 995 €
Total	34 751 €

La totalité de ces acquisitions a été financée par prélèvements sur les fonds propres de l'association.

Par ailleurs, il a été procédé sur l'exercice à la mise au rebut et à la vente de matériels informatiques et agencements divers, pour un montant total d'acquisitions de **40 183 €**.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le solde de la TD CAUE relatif à l'année 2007, non encore encaissé au 31 décembre 2007, a été comptabilisé dans le compte « Débiteurs Divers » pour un montant de **303 141 €**.

*Rapport établi en date du 14 Mars 2007
par le Cabinet Debrun-Verchère Colin
Société d'expertise comptable et de Commissaire aux comptes
Lieu-dit « Gorge d'Enfer » 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset*

Bilan actif

	31/12/07		31/12/06	
	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE				
Immobil. incorporelles				
Immobil. corporelles				
Terrain	67 000	0,79	67 000	1,07
Constructions	525 396	6,16	555 596	8,91
Inst.techn.mat. et outi. indust.	11 793	0,14	14 985	0,24
Autres immobilisations corp.	1 423 384	16,68	1 548 675	24,84
Immobilisations en cours	6 843	0,08	6 843	0,11
Immobil. financières				
Total	2 034 417	23,84	2 193 100	35,18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Produits interméd. et finis	35 444	0,42	26 302	0,42
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 840	0,10	34 554	0,55
Autres créances	304 659	3,57	70 527	1,13
Divers				
Valeurs mobilières de placem.	4 573 219	53,59	3 799 630	60,94
Disponibilités	1 543 974	18,09	86 694	1,39
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	33 199	0,39	23 924	0,38
Total	6 499 338	76,16	4 041 633	64,82
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 533 756	100,00	6 234 733	100,00

Bilan passif

	31/12/07		31/12/06	
	Net	%	Net	%
CAPITAUX PROPRES				
Report à nouveau	6 082 174	71,27	6 197 507	99,40
Résultat exercice	2 284 775	26,77	-115 333	-1,85
Total	8 366 949	98,05	6 082 174	97,55
AUTRES FONDS PROPRES				
Total				
PROV./ RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour charges	25 948	0,30	22 740	0,36
Total	25 948	0,30	22 740	0,36
DETTES				
Emprunts et dettes/éts de crédit				
Dettes fournisseurs/cptes rat.	20 494	0,24	27 644	0,44
Organismes sociaux				
Dettes fiscales et sociales	117 170	1,37	102 175	1,64
Dettes/immob. et cptes rattac.				
Autres dettes	3 194	0,04		
Total	140 859	1,65	129 819	2,08
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL PASSIF	8 533 756	100,00	6 234 733	100,00

Compte de résultat

48

	du 01/01/07 au 31/12/07	% CA	du 01/01/06 au 31/12/06	% CA	Variation val. absolue en %	
PRODUITS						
Production vendue de services	1 854 385	100	1 236 274	100	618 111	50,00
Chiffres d'affaires net	1 854 385	100	1 236 274	100	618 111	50,00
Production stockée	9 142	0,49	-4 541	-0,37	13 683	301,32
Subventions d'exploitation	8 615	0,46	22 222	1,80	-13 607	-61,23
Reprise am. & prov. trans. de charges	22 740	1,23	23 012	1,86	-272	-1,18
Autres produits	18 709	1,01	14 901	1,21	3 807	25,55
Total produits d'exploitation	1 913 592	103,19	1 291 869	104,50	621 722	48,13
CHARGES						
Autres achats & charges ext.	494 784	26,68	404 949	32,76	89 835	22,18
Impôts, taxes et vers. assim.	66 144	3,57	65 068	5,26	1 076	1,65
Salaires et traitements	662 103	35,70	652 590	52,79	9 512	1,46
Charges sociales	261 738	14,11	272 231	22,02	-10 492	-3,85
Dotations aux amort. sur immo.	193 434	10,43	187 520	15,17	5 913	3,15
Dotations aux prov. risques et charges	25 948	1,40	22 740	1,84	3 208	14,11
Autres charges	16 021	0,86			16 021	
Total charges d'exploitation	1 720 174	92,76	1 605 100	129,83	115 074	7,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	193 417	10,43	-313 230	-25,34	506 647	161,75
Autres intérêts et produits assimilés	6 079	0,33			6 079	
Produits nets sur cessions de v.m.p.	76 338	4,12	198 406	16,05	-122 067	-61,52
Total des produits financiers	82 418	4,44	198 406	16,05	-115 987	-58,46
Intérêts & charges assimilés						
Total des charges financières						
RESULTAT FINANCIER	82 418	4,44	198 406	16,05	-115 987	-58,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	275 836	14,87	-114 823	-9,29	390 659	340,23
Produits except. sur opér. de gestion	2 008 288	108,30	253	0,02	2 008 035	NS
Produits except. sur opér. en capital	1 150	0,06	28		1 121	NS
Total produits exceptionnels	2 009 438	108,36	282	0,02	2 009 156	NS
Charges except. sur opér. de gestion (6bis)	500	0,03	751	0,06	-251	-33,45
Charges except. sur opér. en capital	-	-	40	-	-40	-100,00
Total charges exceptionnelles	500	0,03	791	0,06	-291	-36,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 008 938	108,33	-509	-0,04	2 009 448	NS
TOTAL DES PRODUITS	4 005 449	216,00	1 490 558	120,57	2 514 890	168,72
TOTAL DES CHARGES	1 720 674	92,79	1 605 892	129,90	114 782	7,15
BENEFICE OU PERTE	2 284 775	123,21	-115 333	-9,33	2 400 108	NS

Immobilisation et charges constatées d'avance

	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot.exercice 2006	cumul	V.N.C
Terrain	67 000				67 000
Construction bâtiments	604 000	48 404	30 200	78 604	525 396
Matériel et outillage	37 260	22 275	3 192	25 467	11 793
Inst. agenc. divers	189 627	84 933	21 211	106 144	83 483
Aménagt. bâtiment	541 489	219 873	27 075	246 948	294 542
Travaux bâtiment	1 848 939	745 731	92 447	838 178	1 010 761
Matériel bureau et informatique	174 042	120 376	19 310	139 443	34 599
Immobilisations en cours	6 844				6 844
Total général	3 469 200	1 241 592	193 434	1 434 783	2 034 417

49

> Rapport de gestion

Les ressources

Les ressources totales du CAUE sont en forte progression, mais il faut apporter les nuances suivantes: la TDCAUE progresse exceptionnellement sur l'année de 56% par rapport à 2006 mais il faut y inclure le reversement d'une somme de 2 008 288 € non perçue les années antérieures. Cette évolution ne pouvait être anticipée du fait des démarches engagées depuis trois ans auprès des services financiers pour connaître les baisses injustifiées de TDCAUE constatées sur les dernières années au vu de la bonne conjoncture immobilière. La situation a été rétablie sur 2007 et le sera aussi sur 2008 avec des reversements exceptionnels correspondants à ces produits dûs antérieurement. L'activité de l'année ne doit donc s'apprécier que sur le rendement effectif de la TDCAUE en 2007.

Le total de l'ensemble des produits s'élève à 4 005 449 €, progression très importante pour les raisons évoquées. On devra donc distinguer :

• **les produits courants** pour un montant de **1 854 385 €** (46%) qui se composent de :

- **la TDCAUE** de l'année 2007 (1 725 434 €) soit 93% de ces produits;

- **les produits liés à l'activité** (128 951 €) soit 7% qui sont stables depuis 2006 mais représentent un pourcentage moins important des produits qu'en 2006 où ils avaient atteint 11%.

- des contributions des collectivités pour 91 760 € en augmentation de 13%.
- des produits de convention de stage dans le cadre de la mission de formation pour 12 705 €.
- de vente d'ouvrages (5 947 €) en augmentation de 16% dû à un effort sur la diffusion des éditions du CAUE.
- contributions diverses, animations, abonnements à la documentation, etc. pour un montant de 4 777 € en diminution de -33% dû à la gratuité plus importante des productions du CAUE.
- des cotisations pour un montant de 13 760 € en progression de 3,6%.

• **les subventions opérationnelles** pour un montant de **8 615 €** provenant en partie du ministère de la Culture (opération architecture au collège pour l'année 2007-2008)

• **de production stockée** pour **9 142 €** correspondant à des ouvrages toujours à la vente

• **de produits divers** de gestion pour un montant de **42 602 € (1%)**

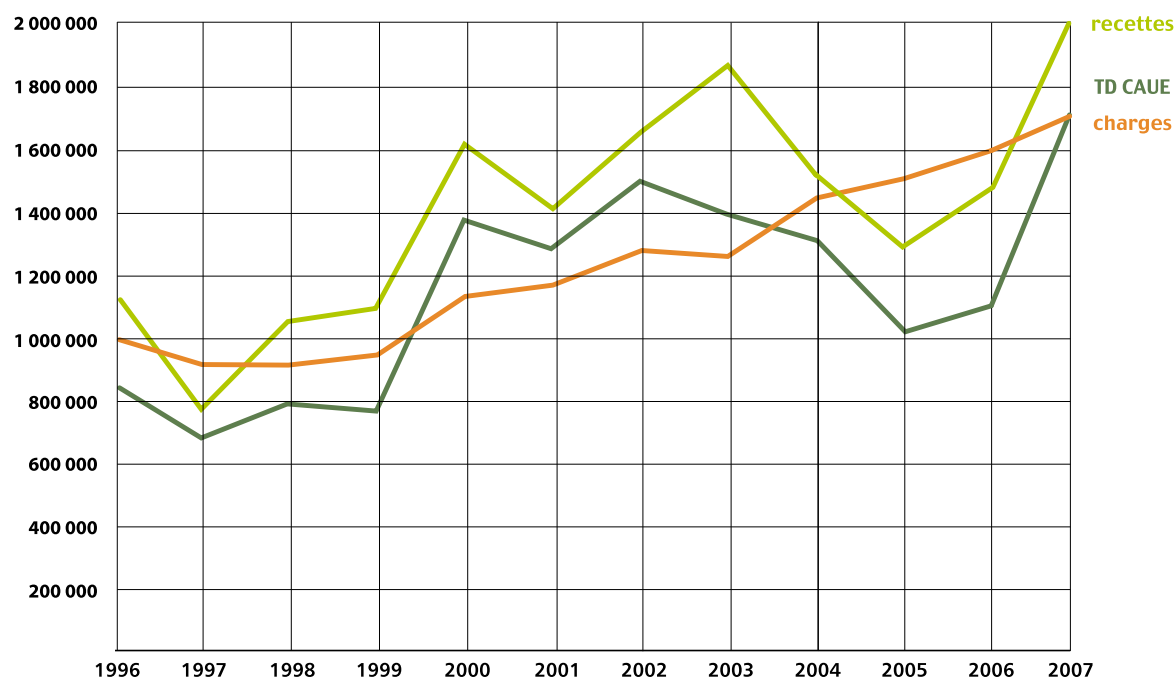
• **de produits financiers** pour un montant de **82 417 € (2%)** pour faire face à la baisse de la TDCAUE au début de l'année 2007.

• **de produits exceptionnels** de TDCAUE sur les exercices antérieurs de **2 008 288 € (50%)**

Évolution des produits, TDCAUE et charges courantes en 2007

	2007	variation	2006	variation	2005
TDCAUE	1 725 434	56%	1 108 142	3%	1 079 294
Autres produits	189 310	3%	184 010	8%	170 735
Total 1	1 914 744	48%	1 292 152	3%	1 250 029
Produits financiers	82 417	-58%	198 406	119%	90 414
Produits exceptionnels	2 008 288		0		0
Total Produits	4 005 449	169%	1 490 558	11%	1 340 443
Charges	1 720 674	7%	1 605 892	5%	1 526 017

Évolution des produits, TDCAUE et charges courantes en 2007



Les dépenses

Évolution des charges

Le montant total des charges s'élève à 1 720 174 € soit une progression annuelle de 7 %. Ces dépenses ont été couvertes entièrement par le montant de la TDCAUE (1 725 434 €).

Le budget prévisionnel de 1 865 546 € a été réalisé à 92 %, les dépenses ayant été freinées au premier semestre du fait de l'incertitude sur le rendement de la TDCAUE à ce moment-là.

La progression des charges par rapport à 2006 s'explique par l'accroissement de l'activité de sensibilisation, en particulier du poste exposition, qui a nécessité l'apport de compétences extérieures, d'intervenants, d'artistes et des prestataires. De même, une remise à niveau du parc informatique a nécessité l'intervention plus importante des prestataires dans ce domaine. Les frais de fonctionnement sont restés stables à l'exception de la bureautique qui fait appel désormais à des contrats de location (photocopieurs, téléphonie) plutôt que d'investissement.

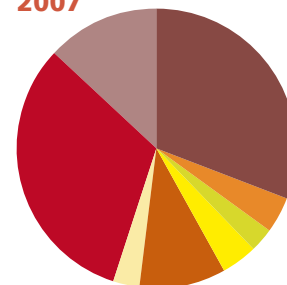
Le détail des charges se décompose en 5 grands postes :

- **les salaires et traitements** pour un montant de 662 103 €, soit 35,7 % des produits courants qui restent stables.
- **les charges et impôts** pour un montant de 327 882 € qui sont stables.
- **les frais de fonctionnement** pour un montant de 261 187 € sont restés identiques à 2006.
- **les frais pour actions** pour un montant de 249 620 € ont progressé de 76 % par rapport à 2006 (141 462 €) et atteignent 86 % du budget prévisionnel ce qui représente une bonne réalisation des actions envisagées.
- **les dotations aux amortissements et charges exceptionnelles** restent stables pour un montant de 219 382 €.

Répartition des charges

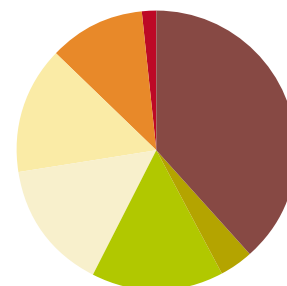
	2007	2 006	variation
Salaires et Traitement	662 103	652 590	1,4%
Impôts et Taxes	66 144	65 068	1,6%
Charges sociales	261 738	272 228	-4%
Charges de fonctionnement	261 187	264 281	-1%
Charges pour actions	249 620	141 455	76%
Dot.amort	193 434	187 520	3%
Dot.charges	25 948	22 740	14%
TOTAL	1 720 674	1 605 882	7%

Répartition des charges 2007



- Information et Sensibilisation
- Documentation
- Formation
- Conseil aux particuliers et MO privés
- Conseil aux collectivités
- Union régionale
- Admini./org./fonction.
- Amortissement et prov charges

Évolution des dépenses par missions



- Salaires et Traitement
- Impôts et Taxes
- Charges sociales
- Charges de fonctionnement
- Charges pour actions
- Dot.amort
- Dot.charges

Évolution des dépenses par missions et action

Détails des charges par actions	2 007	%	2 006	variation
Information et Sensibilisation	541 619	31%	391 230	38%
Information et communication	133 176		133 767	0%
Expositions	209 983		95 309	120%
Éditions	125 671		57 166	120%
Conférences et rencontre	24 047		55 839	-57%
Visites/voyages	4 496		2 262	99%
Journées du patrimoine	3 209		7 155	-55%
Actions en réseaux	3 052		1 335	129%
Interventions en milieu scolaire	18 076		26 913	-33%
Éditions pédagogiques			675	-100%
Formation des enseignants	16 933		7 287	132%
Encadrement étudiants	1 882		1 312	43%
Organisation générale	1 094		2 210	-50%
Documentation	75 697	4%	91 580	-17%
Formation	47 549	3%	51 969	-9%
Actions avec l'université (jury débat/séminaire/colloques)	40		12 430	-100%
Formation des professionnels élus et techniciens	41 118		29 424	40%
Organisation générale	6 391		10 115	-37%
Conseil aux particuliers et MO privés	75 151	4%	82 503	-9%
Conseil urbanisme	5 062		5 687	-11%
Conseil parcs jardins et accessibilité	837		88	851%
Pays Beaujolais	18 224		19 547	-7%
Grand Lyon et périphérie	13 200		19 092	-31%
Lyonnais et Pilat rhodanien	21 082		20 598	2%
Exposition Maisons aujourd'hui			6 029	-100%
Organisation générale	16 746		11 462	46%
Conseil aux collectivités	169 846	10%	173 289	-2%
Pays Beaujolais	42 008		40 943	3%
Lyonnais et Pilat rhodanien	38 242		50 530	-24%
Grand Lyon et périphérie	21 725		21 198	2%
Commission extérieures dept	10 473		3 884	170%
Organisation générale	57 398		56 734	1%
Union régionale	44 814	3%	74 938	-40%
Admini./org./fonction.	546 616	32%	530 113	3%
Amortissement et prov. charges	219 382	13%	210 260	4%
Total des charges	1 720 674	100%	1 605 882	7%

La comptabilité analytique du CAUE permet une gestion du temps passé par actions; les chiffres avancés comptabilisent pour chaque opération le temps passé (les salaires et traitements) ainsi que les charges externes. Les opérations sont regroupées par mission.

- **l'information et sensibilisation** est en forte augmentation par rapport à 2006 (+38%) et représentent 31% de l'activité alors qu'elle n'était que de 24% en 2006. L'information et la communication ont progressé mais, en premier, les dépenses consacrées aux 5 expositions accompagnées de rencontres, conférences et visites d'opérations. Les dépenses pour les éditions (125 67 €) ont progressé de plus de 100% avec la sortie de l'ouvrage *Le rêve de la Maison* et sur la *Maison contemporaine*.

La participation aux réseaux traditionnels ont sensiblement augmenté; les dépenses pour le service éducatif sont restées stables mais celles pour la formation des professeurs a nettement augmenté (17 847 €) avec un travail régulier engagé avec les IUFM et le Rectorat.

- **la documentation** représente 4% du montant des activités.

- **la formation** représente toujours 3% des dépenses et en légère diminution par rapport à 2006. Les recettes sous la forme de contribution de stagiaires pour certaines formations couvrent cette année environ 31% des dépenses de cette mission.

- **le conseil aux particuliers** représente 4% des charges et a légèrement diminué du fait d'une plus grande efficacité dans la prise de RV et une concentration des pétitionnaires à chaque points conseil. La dépense par grand secteur correspondant aux unités de pays et agglomération est équilibrée autour de 20 000€ par secteur, en diminution sur le Grand Lyon.

- **les dépenses** pour le conseil aux collectivités sont stables représentent 10% des charges. Les contributions des collectivités ont progressé de 12,7% attestant d'une confiance des communes en particulier dans la signature de nouveaux protocoles d'assistance architecturale. C'est pour le Pays Beaujolais que les charges ont augmenté (2,6%); elles ont diminué pour le Pays Lyonnais (-32%) qui avait connu un fort investissement en 2006. Les charges sont stables pour le Grand Lyon. La participation aux commissions représente 4% du conseil.

Dans le Beaujolais, les dépenses les plus importantes ont porté sur Bagnols (réflexions préalables d'urbanisme), St-Romain-de-Popey (construction d'un groupe scolaire), Lucenay (restructuration du foncier/bâtiment école), Pommiers (programme architectural des écoles).

Pour le Pays Lyonnais les conseils les plus lourds ont porté sur la poursuite de l'étude des ZAE pour ACOLADE, les espaces publics de Dommartin, la restructuration de l'école primaire et maternelle de Fleurieux/L'arbresle, la pré-programmation de l'école de Montrottier .

Dans le Grand Lyon et sa périphérie, sur l'étude d'une zone d'urbanisation future d'habitat à Genas, l'étude d'aménagement du secteur du Carton à St-Symphorien-d'Ozon, l'étude d'implantation de 3 équipements à Francheville.

- **les dépenses** concernant la participation à l'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes sont en diminution et représente 3% des charges.

- **les frais d'administration générale** sont stables et représente environ 32% des charges comme en 2006.

En conclusion, les charges consacrées aux actions représentent 55% des charges totales, ce qui traduit une bonne maîtrise des frais de fonctionnement aux profits du cœur de métier et des actions de sensibilisation de formation et de conseil du CAUE.

Rapport d'activité établi par :

Catherine Grandin-Maurin, *directrice du CAUE du Rhône,*
secrétaire générale de l'Union Régionale des CAUE Rhône-Alpes

avec la collaboration de : Christian Le Dain, Jacques Sordoillet,
Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet, Nathalie Michon, Virginie Chaignion,
Béatrice Cohen, Sylvie Jendrzeczak, Xavier Guillon, Jean-Paul Brochot, Christine
Archinard, Delphine Lavy, les architectes et paysagistes conseillers et la Société
d'expertise comptable Debrun-Verchères Conseils

Graphisme et mise en page : Créée /CAUE du Rhône

Impression : A'Plus
Sur papier Cyclus Print 115 et 350 g

Septembre 2008